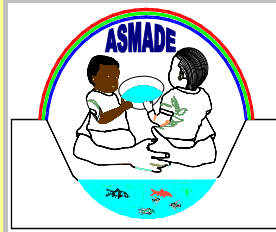


CAPITALISATION DU PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR DE L'ALIMENTATION DE RUE



ONG ASMADE

Leçons de management stratégique : Amélioration du secteur de alimentation de rue à Ouagadougou, Burkina Faso



Editeur
ONG ASMADE
Comité de rédaction
Juliette T COMPAORE
Pr Nicolas BARRO
Zéphirin BELEMSIGRI
Charlotte KOMKOBO
Mamadou BELEM
Caroline YAMEOGO

Première édition
© 2008



SOLIDARITÉ
SOCIALISTE



Avant propos

Cette première édition relate l'exemple d'activités synergiques d'ONG (ASMADE) et de partenaires financiers (UE, SolSoc/FCD) techniques et scientifique (UO/CRSBAN, CNRST/DTA, LNSP et le CEAS) et des structures de municipalité (DAS) en direction du secteur de développement constitué par des associations de restauratrices et de transformatrices des produits locaux. Ces actions visaient l'amélioration des conditions de production des aliments vendus sur la voie publique au Burkina Faso. Les aliments de rue ou aliments vendus sur la voie publique sont des aliments et boissons vendus par des vendeurs et marchands ambulants dans les rues ou autres endroits publics similaires (FAO, 1989). Le développement de l'alimentation de rue est lié à l'urbanisation et aux multiples contraintes qui lui sont associées. La pauvreté, le chômage, l'éclatement de la solidarité familiale, l'éloignement des lieux de travail du domicile, le contexte socioéconomique international etc.

Toute fois, les aliments de rue jouent un rôle socio-économique grandissant dans toutes les villes africaines. Ce mode d'alimentation est devenu un phénomène des sociétés modernes et permet à plus de 80% des populations urbaines de satisfaire à leurs besoins nutritionnels. Elle constitue une des principales activités rémunératrices des femmes, valorise les produits locaux, exprime l'art culinaire du pays, développe le tourisme alimentaire. Elle génère des revenus permettant à de nombreux ménages et surtout pour les femmes de subvenir à leurs besoins. L'alimentation de rue crée des emplois pour de nombreuses personnes sans qualification ni instruction scolaire. Les aliments de rue répondent aux besoins des populations des sociétés modernes actuelles.

L'alimentation de rue est incontournable dans le schéma actuel de développement et les problèmes sanitaires qu'elle engendre doivent être résolus. Ainsi donc, des actions concertées sont nécessaires à tout moment pour l'amélioration de ce secteur qui est une image culturelle, agricole, nutritionnelle et dynamique agroalimentaire et socioéconomique du pays. La résolution de ces problèmes pour son amélioration constitue un défi majeur pour tous les acteurs concernés par ce secteur. Ainsi, avec l'appui de partenaires financiers tels que l'Union Européenne et Solidarité socialiste/Formation Coopération Développement, des efforts des décideurs politiques à travers leurs ministères (Ministère de la Promotion de la Femme, Ministère de la Santé avec ses structures techniques (LNSP, DAS, DHPES); Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, Ministère de l'Agriculture de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques), des autorités municipales, des vendeurs, de la Ligue des consommateurs et des structures de formation et de recherche de l'Université de Ouagadougou à travers le CRSBAN, le CNRST à travers le DTA, doivent être conjugués pour soutenir l'amélioration des services offerts par ce secteur de développement.

L'aliment doit être une substance pour l'entretien de la vie, mais pas pour enlever la substance de la vie.



Mme Juliette T COMPAORE, Secrétaire Exécutive de l'ONG-ASMADE
& **Pr Nicolas BARRO**, Ph D, Université de Ouagadougou /CRSBAN

Remerciements

L'ONG ASMADE initiatrice de cette œuvre tient à remercier sincèrement toutes les structures et personnes qui ont permis l'aboutissement du programme alimentation de rue.

Les sincères remerciements vont à tous les partenaires financiers en l'occurrence l'ONG Solidarité Socialiste et sa représentation au Burkina Faso, l'Union Européenne et ses responsables dans le cadre de ce projet qui ont financé ce programme de développement pour une durée de 5 ans.

Les remerciements vont au Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation et aux mairies d'arrondissements, à travers leur conseils municipaux qui ont apporté un soutien multiforme et participé à la reconnaissance du corps de métier de l'activité de vente des aliments de rue par les femmes.

La réalisation du programme alimentation de rue a été possible grâce aux partenariats techniques établis avec des structures compétentes telles que le CRSBAN de l'Université de Ouagadougou, le DTA du CNRST, le LNSP, le CREPA et le CEAS. Qu'elles trouvent nos sincères remerciements.

Enfin les premiers partenaires qui sont les principaux bénéficiaires des actions du programme alimentation de rue, les 40 associations de restauratrices et de transformatrices qui sont un des indicateurs du succès du programme Elles méritent toute notre gratitude.

Les remerciements vont à nos associations sœurs du Bénin, Mali et du Sénégal qui ont été très ouvertes et sincères pour les partages d'idées et de technologie lors des voyages d'échanges.

A la troupe théâtrale action de l'ONG ASMADE et à tous, nous adressons nos remerciements pour leur participation à la sensibilisation pour l'amélioration des prestations des vendeurs d'aliments de rue.

Préface

Le style de vie contemporain est fort éloigné de ce qui se faisait par le passé. Pressé par le temps, l'augmentation du nombre de personnes célibataires, de familles monoparentales et de femmes qui travaillent, a conduit à des changements profonds dans la préparation des aliments et des habitudes de consommation. Un résultat positif de ce changement de mentalité a trait aux avancées technologiques rapides réalisées dans l'industrie alimentaire pour assurer la sécurité et l'intégrité des aliments. Malgré ces progrès, la contamination des aliments n'a pas disparue et se propage soit naturellement, soit accidentellement via des contaminants ou des mauvaises pratiques de fabrication. Ce phénomène est surtout plus remarquable dans le domaine des aliments vendus sur la voie publique.

Les aliments de rue ou aliments vendus sur la voie publique jouent un rôle socio-économique grandissant dans toutes les villes africaines. Ce mode d'alimentation qui est devenu un phénomène des sociétés modernes permet à plus de 80% des populations urbaines de satisfaire leurs besoins nutritionnels, génère des revenus permettant à de nombreux ménages de survenir à leurs dépenses, et crée des emplois pour de nombreuses personnes sans qualification ni instructions scolaire. Malgré son importance, l'alimentation de rue pose plusieurs problèmes de santé dus aux Toxi-infections Alimentaires (TIA). Les toxi-infections ignorées, entraînent souvent des cas de décès à grande échelle comme parfois la presse en fait échos dans beaucoup de pays.

L'alimentation de rue devient incontournable dans le schéma actuel de développement: restauration en dehors du ménage, dans les lieux de travail, etc. Elle pose par conséquent des problèmes qui doivent être résolus. La résolution de ces problèmes constitue un défi majeur pour tous les acteurs. Ainsi, des efforts des ONG comme ASMADE, des structures de recherche, des décideurs politiques et autorités municipales, des vendeurs et consommateurs, doivent être conjugués pour des activités de recherche finalisée afin de soutenir l'amélioration des services offerts par ce secteur de développement. Finalement, la qualité et la sécurité d'un aliment dépendent des efforts fournis par chaque acteur de la chaîne alimentaire, de l'agriculteur au consommateur. Ainsi nous nous joignons à l'OMS pour l'idée suivante : «la sécurité alimentaire est l'affaire de tous, de la fourche à la fourchette». Maintenir la qualité et la sécurité tout au long de la chaîne alimentaire requiert aussi bien des procédures pour veiller à l'intégrité de l'aliment et des méthodes de surveillance pour s'assurer que ces procédures sont bien mises en oeuvre.

La question de l'hygiène des aliments de rue, constitue une grande préoccupation pour les décideurs dans la mise en oeuvre des politiques de santé pour tous.

Prof. Alfred TRAORE & Prof. Nicolas BARRO

CRSBAN / DBM/URF-SVT/Université de Ouagadougou

Sigles ou Acronymes

ASMADE	Association Songui Manégré Aide au Développement Endogène
CEAS	Centre Ecologique Albert Schweitzer
COSE	Comité d'orientation et de suivi évaluation
CNRST	Centre National de Recherche Scientifique et Technologique
CREPA	Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement
CRSBAN	Centre de Recherche en Science Biologique Alimentaire et Nutritionnelle
DAS	Direction de l'Action Sanitaire
DHPES	Direction de l'Hygiène Publique et de l'Education pour la Santé
DTA	Département de Technologie Alimentaire
FCD	Formation Coopération Développement
HACCP	Hazard Analysis and Critical Control Points
HRCT	Hazard and Risk Cross-table
LNSP	Laboratoire National de Santé Publique
MAHRH	Ministère de l'Agriculture de Hydraulique et des Ressources Halieutiques
MATD	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
MERSS	Ministère de l'Enseignement Secondaire, Supérieur et de la recherche Scientifique
MPF	Ministère de la Promotion de la Femme
ONG	Organisation Non Gouvernementale
SolSoc	Solidarité Socialiste
TIA	Toxi-infection Alimentaire
UE	Union Européenne
URCPC	Union Régionale des Caisses du Plateau Central
FAO	Organisation des Nation Unies pour l'agriculture et l'alimentation
OMS	Organisation Mondiale pour la Santé

Sommaire

Avant propos.....
Remerciements.....
Préface.....
Introduction.....

Chapitre 1: Stratégie de l'ONG ASMADE dans l'exécution du programme d'appui au secteur de l'alimentation de rue

Introduction

I. Les grandes étapes dans la mise en place du programme/La stratégie d'ensemble

1. Rappel de l'initiative du projet
2. Recherches de connaissances sur le domaine de l'alimentation de rue
 - 2.1. Etude d'identification et journée publique de dialogue
 - 2.2. Inventaire des acteurs du domaine
 - 2.3. Etude de recontextualisation
3. Mise en place d'une équipe du projet
4. Planification

II. Les stratégies dans l'exécution du programme/ conduite d'ensemble des activités

1. Corrélation entre les membres de l'équipe du programme d'ASMADE
2. Collaboration entre l'équipe du programme d'ASMADE et les acteurs du domaine
3. Les stratégies dans la conduite d'ensemble des activités sur le terrain
 - 3.1. Programmation/Préparation
 - 3.2. Identification des actrices
 - 3.3. Organisation des actrices
 - 3.4. Appui aux associations dans le processus de leur reconnaissance par le ministère de tutelle
 - 3.5. Les sensibilisations
 - 3.6. Les formations
 - 3.7. L'octroi de crédits aux actrices
 - 3.8 Suivi des activités du programme

Organisation et coordination des acteurs

Introduction

A. Organisation des acteurs et partenariat technique

1. Organisation/réorganisation des femmes de l'alimentation de rue.
 - 1.1. La dynamique associative, base de capacitation des femmes de l'alimentation de rue.
 - 1.2. Un collectif des organisations des femmes de l'alimentation de rue, cadre de concertation, de représentation et de négociation
2. Construction d'un réseau de partenariat sur le plan technique et administratif
 - 2.1. Pourquoi un réseau de partenariat
 - 2.2. Nature des partenariats

B. Le renforcement des capacités des femmes actrices de l'alimentation de rue.

1. Les appuis conseils et d'accompagnement
 - 1.1. Les formations modulaires
 - 1.1.1. La gestion administrative des organisations.
 - 1.1.2. La gestion financière et comptable des petites unités économiques
 - 1.1.3. L'hygiène alimentaire
 - 1.1.4. Le marketing
 - 1.2. L'accompagnement des actrices
2. Les échanges d'expériences : voyages d'études
3. Des outils de communication éprouvés
 - 3.1. Le théâtre action
 - 3.2. La visioconférence

Chapitre 2: Amélioration de l'hygiène et de la santé

Introduction

1. Approche méthodologique
2. Contamination des aliments, toxi-infections alimentaires
3. Surveillance de la qualité et de la quantité des aliments
4. Hygiène et alimentation de rue
5. Environnement / insalubrité de l'alimentation de rue

Conclusion

Chapitre 3: Initiative d'appui pour l'efficacité entrepreneuriat féminin

Introduction

I. La méthodologie

1. L'identification de l'équipe de réalisation de la capitalisation
2. L'atelier de capitalisation
3. Définition des concepts

II. Inscription géographique et présentation des groupes cibles par l'intervention de l'ONG.

1. l'inscription géographique
2. le profil des actrices

III- La définition des axes du secteur de l'alimentation de rue et de la transformation des produits locaux

1. La réappropriation du concept de la pauvreté
2. Les axes du secteur de l'alimentation de rue et de la transformation des produits locaux
3. Limites des stratégies développées par les actrices et définition des domaines d'appui prioritaire

IV- Les actions réalisées au plan entrepreneurial

1. L'appui en vue d'affranchir les acteurs de la restauration de rue et de la transformation de produits locaux de la survie et création de nouvelles unités
2. Appuis liés à l'amélioration de la technologique
3. l'appui en vue de rendre les acteurs plus compétitifs et les entreprises plus rentables
4. Appui en vue de l'acquisition de rudiments en matière de culture d'entreprise

V- Résultats et analyses de l'impact de l'appui ASMADE

VI- Eléments de consolidation des acquis

Références bibliographiques

Introduction

L'alimentation de rue ou encore secteur informel de l'alimentation (S.I.A.) est l'un des maillons de la chaîne alimentaire où elle y joue un rôle essentiel principalement dans les villes permettant à toutes les catégories socioprofessionnelles de satisfaire leurs besoins alimentaires (van't Riet et *al.*, 2001; 2003; Barro et *al.*, 2002b; Mwangi et *al.*, 2002; Ohiokpehai, 2003; Sujatha et *al.*, 1997). Les aliments de rue sont qualifiés de "Nutritionnistes des pauvres" (Chakravarty et Canet, 1996)

L'expansion de cette activité en Afrique s'explique par l'urbanisation rapide et les multiples contraintes qui lui sont associées (éloignement entre les lieux de travail et le domicile, pauvreté et développement de l'activité de la femme, l'éclatement de la solidarité familiale, apparition des nouveaux styles alimentaires). Lors du sommet de Jakarta (Indonésie) en 1988 sur les aliments de rue, il a été retenu que, trois formules permettaient de qualifier l'alimentation de rue : « c'est à la fois un instrument de développement, un problème à résoudre et un défi à relever » (Gerbouin-Rerolle et *al.*, 1993).

L'alimentation de rue est très dynamique et prend de l'ampleur alors que les produits proposés ne sont pas toujours de bonne qualité. Plusieurs études sur les aliments de rue et ceux des cantines ont révélé, la présence de virus (virus de l'hépatite A, Rotavirus, Norovirus), de bactéries pathogènes comme *Escherichia coli* (différents pathotypes), *Shigella sp*, *Salmonella sp*, *Staphylococcus aureus*, *Streptococcus sp*, *Vibrio cholerae*, *Bacillus cereus*, *Campylobacter spp*, *Yersinia enterocolitica*, *Clostridium perfringens* et *Listeria monocytogene* à des nombres inquiétant (King et *al.*, 2000 ; El-Scherbeeney, et *al.*, 1985a; 1985b ; Dawson et Canet, 1991). Il faut améliorer la qualité nutritionnelle, hygiénique et organoleptique de ces aliments en vue de fournir aux populations des produits de bonne qualité. Selon l'OMS (2001), la sécurité alimentaire sur le plan de l'hygiène et la santé reste précaire en Afrique. Cette situation est en grande partie imputable à l'alimentation de rue. Ce secteur comporte de nombreuses insuffisances dont les principales sont l'occupation anarchique et l'insalubrité des lieux de préparation et de vente, mais aussi et surtout le problème de la qualité sanitaire des aliments dû au non-respect ou à l'ignorance des règles d'hygiène lors de la préparation et de la vente des aliments (Kane et Deveautour, 1999 ; Yasmeen, 2001; Barro et *al.*, 2002a; 2002b). Des analyses microbiologiques réalisées sur des aliments de rue dans plusieurs pays ont montré une insuffisance de la qualité microbiologique, augmentant les risques de toxi-infections (Tjoa et *al.*, 1977 ; Umoh et *al.*, 1984 ; Owhe-Ureghe et *al.*, 1993 ; Bryan, 1988 ; King et *al.*, 2000 ; Barro et *al.*, 2002a ; Cardinale et *al.*, 2005).

L'OMS estime que près de deux millions d'individus meurent chaque année (200 enfants par heure) des suites de diarrhée, ce fait est dû à la consommation d'eau et d'aliments contaminés dont ceux de la rue. La plupart des cas de mortalité ont été recensés dans les pays en développement. Les maladies d'origine alimentaire représentent la troisième cause de mortalité après le SIDA et le paludisme (OMS, 2002 b).

La chaîne de production alimentaire est devenue plus complexe, multipliant les possibilités de contamination et de développement des agents pathogènes surtout lorsqu'il s'agit d'aliments de rue. Bien des flambées épidémiques qui, autrefois, se limitaient à une petite communauté, peuvent désormais prendre des dimensions mondiales.

L'alimentation de rue se présente comme un outil de développement socioéconomique et un problème à résoudre. Ainsi donc, des actions concertées sont nécessaires à tout moment pour son amélioration. Ce document relate l'exemple d'efforts conjugués de l'ONG - ASMADE et de partenaires financiers (UE, SolSoc/FCD), techniques et scientifiques (UO/CRSBAN, CNRST/DTA, LNRP et le CEAS) et des structures de la municipalité de Ouagadougou (DAS) en direction de ce secteur de développement constitué par des associations de restauratrices et de transformatrices des produits locaux pour soutenir son amélioration.



Chapitre 1



L'ONG ASMADE ET

STRATEGIE D'ORGANISATION DU PROGRAMME ALIMENT DE RUE

Introduction

L'Association Songui Manégré/Aide au Développement Endogène (ASMADE) a été créée le 22 mai 1994 comme association de développement, à but non lucratif. Reconnue le 30 septembre 1996 par récépissé de reconnaissance N°96/0080 /MATS/PKAD / HC du 30 septembre 1996. ASMADE est membre du Secrétariat Permanent des Organisations Non Gouvernementales (SPONG) et est suivie par la Direction Générale de Suivi des Organisations Non Gouvernementales (DGSONG). Elle a acquis le statut d'ONG en avril 2006.

Afin de se donner un cadre d'exercice propre et plus d'autonomie, elle a envisagé depuis 2006 de se doter d'un siège. Ainsi, grâce à l'appui de ses partenaires techniques et financiers, des ressources ont pu être mobilisées et lui ont permis de construire son siège en 2007.

Objet social

ASMADE a comme objet social, d'œuvrer pour la promotion des droits sociaux (santé, éducation...) des populations à la base et d'aider les organisations communautaires de base à traduire leurs préoccupations en projets réalistes pour contribuer à lutter efficacement contre la pauvreté.

1. Les activités de l'ONG

En tant qu'association de développement, ASMADE exécute, en collaboration avec des partenaires techniques et financiers, quatre programmes majeurs d'appui dans les domaines suivants :

- L'insertion socioprofessionnelle des jeunes
- Les échanges interculturels.
- La promotion de la santé.
- L'appui à l'amélioration de l'alimentation de la rue dans la ville de Ouagadougou.

*** *L'insertion socioprofessionnelle des jeunes***

Ce programme a pour objectif d'œuvrer à une intégration socioprofessionnelle des jeunes en partageant avec eux les informations, les potentialités en matière de formation, d'emploi et en créant un cadre de dialogue autour des problèmes qu'ils rencontrent.

L'opérationnalisation de ce programme s'est traduite par la construction d'un Centre d'information, de formation et d'échange dans la Commune rurale de Saaba (Province du Kadiogo) dénommée Point Accueil Jeune (PAJE) pour mieux répondre à la demande des jeunes.

Trois volets sont développés au sein de cet espace :

- la communication, l'information et l'accompagnement des jeunes à la recherche de l'emploi ;
- la formation professionnelle ;
- le développement d'activités culturelles.

*** Le programme d'échanges interculturels**

Ce programme est développé autour de deux objectifs principaux :

- Créer une chaîne de solidarité Sud-Sud et Nord-Sud entre enfants, basée sur les relations humaines.
- Favoriser l'ouverture d'esprit des enfants et les sensibiliser à la tolérance et à l'acceptation de la différence.

Plusieurs communes belges (Saint Ghislain, Mons, Boussu, Frameries,...) sont mobilisées autour des écoles primaires et participent activement depuis dix ans à ces actions qui ont des retombées pour les écoles : socialisation des enfants, solidarité avec les autres, enrichissement des méthodes et apport d'outils pédagogiques de part et d'autres.

C'est un programme développé pour les enfants du Nord et du Sud. Il se mène de concert avec des écoles au Burkina Faso et au Sénégal (côté Sud) et des écoles en France et en Belgique (côté Nord). Au Burkina, il a abouti à la mise en réseau d'une quarantaine d'écoles du Burkina Faso avec des écoles des pays cités pour des échanges, à travers des documents écrits et audio-visuels, portant sur plusieurs thèmes : la culture, la scolarisation, les problèmes d'eau, etc.

Ce programme offre l'opportunité de développer aussi des échanges pédagogiques entre enseignants du Sud et enseignants du Nord des écoles concernées.

*** La promotion pour la santé**

Ce volet comporte trois axes d'interventions qui sont :

- La promotion de la santé par l'assainissement, l'éducation et l'appui à la mise en place de mutuelles de santé

Ce programme vise à organiser les populations pour la mise en place des mécanismes de solidarité sociale dans le domaine de la santé et l'éducation et pour un service public plus performant.

Il vise également à permettre aux populations de la zone d'intervention de participer à la prise en charge de leurs problèmes de santé par la création de mutuelles de santé ;

Il vise enfin la pérenniser des acquis en matière de promotion de santé à travers l'amélioration des conditions d'hygiène et d'assainissement.

- Appui au projet AQUASOU à travers la mise en œuvre du volet mobilisation sociale

Le projet d'Amélioration de la Qualité et de l'accès aux Soins Obstétricaux d'Urgence (AQUASOU) financé par le Ministère des affaires Etrangères Français (2003 – 2005) est un programme à plusieurs composantes qui a pour objectif principal de contribuer à la réduction de la mortalité et de la morbidité maternelles et néonatales par une amélioration de l'offre et de la qualité des soins d'urgence aux femmes enceintes.

ASMADE intervient surtout au niveau de la composante 2 : Mobilisation Sociale qui vise à :

- Impliquer les populations (leaders locaux, hommes et femmes) aux activités du projet

- Initier et renforcer le dialogue entre utilisatrices et personnel de santé des services obstétricaux

- Promouvoir et appuyer les initiatives de prise en charge communautaire ou collective.

Au Burkina, trois (3) partenaires intervenaient dans le cadre de la composante 2 : l'Institut de Médecine Tropicale d'Anvers (IMT) pour le volet santé publique / obstétrique, l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) pour le volet socio anthropologique, et Equilibres & Populations (E&P) pour le volet mobilisation sociale et politique.

Celle-ci a souhaité s'appuyer dans ses activités, sur des compétences nationales et des structures locales bien implantées qui connaissent le milieu d'intervention ainsi que les publics cibles et qui mènent des actions similaires et / ou complémentaires.

C'est dans ce cadre qu'ASMADE a été identifié, ainsi que d'autres acteurs qui mènent des activités de proximité avec les communautés rurales, urbaines et périurbaines et qui interviennent dans la zone du projet.

*** L'appui à l'amélioration de l'alimentation de la rue dans la ville de Ouagadougou.**

Ce programme participe à la lutte contre la pauvreté par l'appui aux femmes de la ville de Ouagadougou dont l'activité économique essentielle est focalisé sur la restauration de rue et la transformation des produits agroalimentaires locaux. Ce programme se développe autour de quatre axes principaux :

- La structuration du secteur de l'alimentation de rue ;

- Le renforcement des capacités institutionnelles des actrices de l'alimentation de rue (formations en hygiène, en administration et gestion etc.) ;

- La facilitation à l'accès des actrices de l'alimentation de rue aux sources de financement décentralisées ;

- L'appui à l'obtention d'autorisation d'occupation de l'espace public auprès des services compétents.

L'ONG ASMADE mène donc sur le terrain du développement plusieurs actions en faveur des populations à la base. Elle mobilise pour cela d'importantes ressources financières auprès de partenaires financiers des compétences diverses en son sein (sociologues, planificateurs, socio économistes, etc.) et collabore avec un pool important de prestataires.

Cependant, de nos jours, il est formellement reconnu que, pour être efficacement relevés, les défis du développement doivent être l'affaire de tous les acteurs. La concertation entre les acteurs et leur participation active dans la gestion des affaires qui les concernent, sont devenues des données essentielles dans les processus de développement.

2. Le programme d'appui au secteur de l'alimentation de rue

Le programme appuie 1200 femmes réparties dans 40 associations. Pour mener à bien notre réflexion autour de la communication de ce programme, nous estimons nécessaire de faire un aperçu général sur les différentes composantes de ce travail.

Présentation du programme alimentation de rue: La principale description du programme que nous avons choisi d'étudier est la suivante

- Organisme d'exécution : ASMADE
- Financement : Solidarité Socialiste/Formation Coopération Développement, en collaboration avec l'Union Européenne
- Période : 2003-2007
- Public cible : Femmes restauratrices de rue et transformatrices des produits locaux de la ville de Ouagadougou

1. Les objectifs du programme d'appui au secteur de l'alimentation de rue dans la ville de Ouagadougou.

Les objectifs fixés dans le cadre de l'exécution du programme alimentation de rue

Dans la mise en œuvre du programme « Appui au secteur de l'alimentation de la rue dans la ville de Ouagadougou », ASMADE utilise diverses stratégies dans les phases d'exécution du projet. Ce processus est réparti en deux parties. Il s'agit de la stratégie d'ensemble dans la mise en place du programme et de celles qui animent la mise en œuvre des activités.

I. Les grandes étapes dans la mise en place du programme/La stratégie d'ensemble

1. Rappel de l'initiative du projet

L'initiative de mettre un place le programme d'appui au secteur de l'alimentation de rue est venue à la suite d'une requête des femmes de ce secteur qui sont installées à proximité du siège de ASMADE. Ces femmes, informées déjà de l'action de ASMADE dans le domaine de l'assainissement et des mutuelles de santé, ont pensé que la structure pouvait aussi faire quelque chose pour elles. C'est alors qu'elles ont approché la responsable de la structure, pour exprimer leur idée soutenue par des arguments qui illustrent les difficultés des femmes dans le domaine. Le contenu des échanges a interpellé ASMADE à se pencher sur la question du secteur de l'alimentation de rue. D'où est venue l'idée d'organiser une journée publique de dialogue. Cette journée a permis d'approfondir l'idée émise par les femmes, et de mieux cerner les paramètres liés à l'alimentation de rue.

2. Recherches de connaissances sur le domaine de l'alimentation de rue

2.1. Etude d'identification et journée publique de dialogue

Afin d'avoir une vision générale sur le domaine de l'alimentation de rue, une étude d'identification a été réalisée en 2001. Cette étude a permis de connaître les aliments de grande consommation dans lesquelles les femmes exercent. Elle a également permis d'avoir un aperçu des acteurs du secteur et des difficultés liées à la pratique de l'activité. Les résultats de l'étude ont été validés au cours d'une journée publique de dialogue qui est un atelier de réflexion et d'échanges avec les acteurs du domaine et des consommateurs.

Ces démarches ont permis la collecte des données pour l'élaboration du projet d'appui au secteur de l'alimentation de rue.

Photos de l'activité de vente des aliments de rue au démarrage du programme.



2.2. Inventaire des acteurs du domaine

Au Burkina Faso, plusieurs acteurs sont concernés par le secteur de l'alimentation de rue. Pour pouvoir conduire efficacement le programme sur l'alimentation de rue de manière spécifique, l'établissement de relations avec les autres acteurs du domaine en vue d'une bonne collaboration s'est avéré nécessaire. C'est ainsi qu'un recensement a été effectué, et des institutions gouvernementales, semi étatiques et privées ont été répertoriées dont : le DTA (Département de Technologie Alimentaire), le CRSBAN (Centre de Recherche en Science Biologique Alimentaire et Nutritionnelle), le CEAS (Centre Ecologique Albert Schweitzer), la DAS (Direction de l'Action Sanitaire), la Direction de l'hygiène Publique et de l'Education à la Santé, la Ligue des consommateurs, Le Ministère de la promotion de la femme, le Ministère de la Santé, le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation.

Aussi, des autorités administratives, municipales ont été ciblées comme partenaires dans la gestion concertée des espaces utilisés pour la pratique de l'activité.

2.3. Etude de recontextualisation

Après l'étude d'identification, dans le processus de concrétisation du projet d'appui au secteur de l'alimentation de rue, une autre étude a été réalisée pour recontextualiser dans le temps les données de l'étude précédente. Cette étude a eu pour objectifs d'une part d'établir une situation de départ pour le projet, de vérifier aussi bien l'acuité des problèmes identifiés que les besoins d'appui et d'autre part de réactualiser la situation des structures d'appui dans ce domaine ainsi que les possibilités de collaboration et les mécanismes opérationnels de cette collaboration.

3. Mise en place d'une équipe du projet

Après avoir élaboré et soumis le projet auprès de l'Union Européenne qui a eu un avis favorable, le début de l'exécution du projet s'est traduit par la mise en place d'une équipe multidisciplinaire. Cette équipe est composée de : une équipe de coordination (Une Secrétaire Exécutive, un Chargé de Programmes), deux animateurs (un homme et une femme).

Cette équipe a tenu plusieurs concertations, des réflexions sur le processus de mise en œuvre effectif du programme. Il s'agit de la stratégie d'identification des actrices, le mode de collaboration avec elles, les types d'appuis pouvant leur être apportés, la stratégie de suivi de ces actrices dans l'optique d'atteindre les objectifs du projet. Les outils complémentaires à élaborer pour la phase opérationnelle du programme. Il s'agit du cadre logique détaillé de la première année et des autres années, les conventions types de collaborations, les fiches d'inventaires et de recensement des actrices etc.

Les animateurs se chargent des activités pratiques sur le terrain. Il s'agit de l'identification des actrices opérant dans le domaine de la restauration de rue ou dans la transformation des produits locaux, de l'information sur l'existence du programme à leur intention, leur orientation vers ASMADE pour celles qui sont intéressées.

Le chargé de Programmes reçoit les feed-back des résultats de terrain à travers les animateurs.

4. Planification

Dans l'exécution du programme, un chronogramme d'activités annuelles a été établi suivant le cadre logique du projet. Ce chronogramme met à contribution les partenaires techniques retenus lors de l'identification des acteurs qui interviennent dans le domaine de l'alimentation. Ainsi, pour chaque activité répertoriée, une période d'exécution, un responsable et des collaborateurs lui sont affectés. Ce chronogramme permet de ne pas s'écarter des objectifs fixés dans le projet.

C'est suivant ce chronogramme (tableau I) que l'équipe de coordination et les animateurs planifient leurs activités mensuelles et bimensuelles.

II. Les stratégies dans l'exécution du programme/ conduite d'ensemble des activités

1. Coopération entre les membres de l'équipe du programme d'ASMADE

L'équipe du programme travaille dans la mise en œuvre du programme à travers l'exécution de chaque planning annuel des activités. Selon l'activité, le responsable établit un programme bimensuel d'activités. L'exécution de ce programme se fait sous la supervision du Chargé de programmes et de la Secrétaire Exécutive.

Les animateurs sont les personnes les plus en contact direct avec les bénéficiaires du programme de par leurs activités de terrain. Ils recensent les actrices, identifient leurs besoins et les soumettent à la coordination (Chargé de programmes, Secrétaire Exécutive). Autour d'une concertation entre animateurs, Chargé de programmes et Secrétaire Exécutive, des orientations d'actions sont prises pour améliorer la démarche et répondre de manière efficiente aux besoins du public cible.

Il existe un cadre de discussion et d'échange entre les membres de l'équipe d'exécution du programme. Il s'agit des réunions bimensuelles tenues à l'interne de ASMADE qui concernent tout le personnel. Un bilan des activités réalisées au cours des deux semaines écoulées est présenté par les animateurs et la coordination, donnant ainsi l'information à tout le personnel sur l'évolution des activités du programme qui peut apporter sa contribution d'idées. Ceci traduit l'existence d'une communication inter personnelle qui favorise un esprit participatif de tout ASMADE dans l'exécution du programme.

2. Collaboration entre l'équipe du programme d'ASMADE et les acteurs du domaine

La mise en œuvre des activités implique l'intervention de divers autres acteurs du domaine. Il s'agit des acteurs recensés au cours de la mise en place du programme (le DTA, le CRSBAN, le CEAS, la DAS, les mairies d'arrondissement). Ces acteurs de par leurs expériences apportent leur contribution technique dans l'exécution du programme. Au cours de rencontres organisées telles que le COSE (Comité d'Orientation et de Suivi Evaluation), les acteurs sont informés de l'évolution de la mise en œuvre du programme et des difficultés rencontrées. Ces acteurs proposent des initiatives pour lever ces difficultés et améliorer les actions entreprises. Ce comité se réunit périodiquement une fois par semestre. Des initiatives telles que la création d'un cadre de concertation des acteurs intervenant dans le domaine de l'alimentation, l'organisation d'un repas de solidarité au bénéfice et à l'intention des femmes du centre Delwendé de Tanghin et l'organisation d'une journée de plaidoyer à l'endroit des autorités administratives sont entre autres les résultats de la collaboration avec les acteurs du domaine.

3. Les stratégies dans la conduite d'ensemble des activités sur le terrain

3.1. Programmation/Préparation

Pour avoir une bonne organisation de travail, il a été élaboré une fiche de programmation bimensuelle des activités des animateurs. En fonction du plan d'action, les animateurs sous la supervision de l'équipe de coordination, répertorient les actions de la période et les éclatent en tâches. Ce sont ces tâches qui sont étalées dans le temps de chaque deux semaines sur la fiche.

En fonction de l'activité, les personnes ou les associations concernées sont informées à travers des appels téléphoniques ou des lettres d'invitation.

3.2. Identification des actrices

L'identification des actrices de l'alimentation de rue (restauratrices et transformatrices de produits locaux) s'est faite chaque année pendant toute la durée du projet (05 ans). Les stratégies phares utilisées ont consisté à mettre en œuvre une communication de masse (Radio, les réunions dans les quartiers, la presse écrite).

A la première année du programme, les actrices identifiées ont été d'office les femmes qui ont été les précurseurs de la mise en place du programme.

En plus de ces femmes, d'autres actrices sont venues vers l'ONG-ASMADE munies de demande pour constituer un groupe de bénéficiaires de la première année. Plus tard, sur la base des stratégies de communication, les animateurs ont alors effectué des sorties dans quelques secteurs de la ville de Ouagadougou pour identifier les actrices. Lors de ces sorties les animateurs s'entretiennent avec ces dernières en leur donnant l'information sur l'existence du programme à leur bénéfice tout en précisant les divers appuis possibles qui

peuvent leur être apportés. Certaines d'entre elles ont manifesté leur intérêt et ont été recensées. Cette attitude tire sa justification dans le fait que nombreuses d'entre elles ont déjà été victimes dans le passé de projets similaires. Au total, les associations qui ont adhéré au programme au cours de la première année sont au nombre de six (06)

L'écho qu'a eu le programme dans sa première année de mise en œuvre a changé la stratégie d'identification des actrices au cours des années suivantes. Les actrices ont pris connaissance de la fiabilité du programme et ont sollicité les appuis. Les demandes devenant de plus en plus nombreuses, ASMADE a adopté une stratégie pour choisir les associations bénéficiaires du programme. En effet, Les associations formulent une demande simple avec leurs adresses qu'elles déposent au niveau de la structure, et sur cette base, les animateurs effectuent des sorties pour vérifier l'effectivité des activités.

Après cette vérification, le choix des associations se fait sur la base de l'importance et de l'efficacité des activités de l'association. Cette procédure a été valable de la deuxième à la cinquième année du programme. Ce qui donne le nombre d'associations appuyées par an comme suit: Partant de 06 associations à l'an I ce nombre est passé à 12 à l'an II, 16 à l'an III et dans les ans IV et V 40.

3.3. Organisation des actrices

Les actrices qui ont été identifiées pour bénéficier de l'appui du programme, devaient être organisées en associations pour permettre un suivi et un accompagnement beaucoup plus efficient. La majorité des actrices qui exercent dans la transformation des produits étaient déjà regroupées en association, ce qui n'est pas le cas chez les restauratrices qui étaient en majorité organisées individuellement. Ainsi ASMADE a appuyé les actrices à se regrouper en association en fonction de leur activité et de leur rapprochement géographique. Au total quarante (40) associations sont appuyées dans le cadre du projet

3.4. Appui aux associations dans le processus de leur reconnaissance par le ministère de tutelle

Les associations qu'elles soient mises en place ou pas par ASMADE sont également appuyées pour être reconnues officiellement par le ministère de tutelle qui est le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD). C'est par cette reconnaissance que les regroupements peuvent acquérir le titre d'association et faire valoir leurs actions. Parmi les 40 associations, 19 associations avaient déjà leur récépissé de reconnaissance mais les 21 ont eu leur reconnaissance avec l'appui de ASMADE. Parmi ces dernières, il y a celles qui ont été mises en place dans le cadre du programme

L'accompagnement de ces actrices pour la reconnaissance de leur association consiste à les aider à constituer le dossier complet qui sera transmis au ministère de tutelle. Il s'agit d'appuyer les membres à:

- Rédiger leurs statuts et règlement intérieur, le procès verbal
- Rédiger la demande de reconnaissance

- Déposer et poursuivre le dossier au ministère jusqu'à obtention du récépissé de reconnaissance.

3.5. Les sensibilisations

Les sensibilisations sur les thèmes liées à l'amélioration du secteur de l'alimentation de rue sont dispensées aux membres des associations. Les sensibilisations se tiennent dans les sièges des associations et regroupent l'ensemble des membres de chaque association. Les thèmes abordés à l'occasion sont entre autre, les aspects de gestion administrative de leur association, l'importance de l'acquisition de la carte professionnelle de santé, l'importance de l'observation des règles d'hygiène.

Les sensibilisations sont également faites de manière individuelle à l'endroit des actrices dans leur site de vente sur les aspects liés à l'hygiène alimentaire, corporelle vestimentaire, et environnementale. Les techniques de marketing sont également des éléments de sensibilisation.

En somme, les thèmes abordés lors des sensibilisations font des rappels sur les contenus de formations dispensées à l'endroit des membres d'associations.

3.6. Les formations

Les associations ont reçu des formations sur des thèmes variés allant dans le sens de l'amélioration de leur production. Il s'agit essentiellement de thèmes portant sur l'hygiène sous tous ses aspects, la gestion administrative et financière, le marketing etc.

Ces formations ont eu lieu pour les associations nouvellement admises chaque année. L'identification des formateurs se fait parmi les acteurs du domaine identifié au cours de la mise en place du programme. Il s'agit du CEAS, du CRSBAN, de la DAS pour ce qui concerne l'hygiène, mais pour la gestion administrative et financière ainsi que le marketing, un bureau d'étude, spécialisé, a été identifié pour réaliser ces formations. Il s'agit du bureau GREC (Groupe de Représentation, d'Expertises et de Conseils).

Les participantes aux formations varient en fonction de la disponibilité des ressources financières de l'année en cours. Elles varient entre trois (03) à cinq (05) personnes par association pour chaque formation. Il s'agit généralement des présidentes, des secrétaires, des trésorières et d'une ou deux membres simples. Ces participantes aux différentes formations sont chargées d'organiser des séances de restitution dans leurs associations respectives auprès des autres membres.

Ces restitutions sont faites, mais souvent avec des limites, ce qui a amené l'ONG-ASMADE à procéder à des séances de recyclage auprès des autres membres des différentes associations.

3.7. L'octroi de crédits aux actrices

Pour permettre aux femmes de générer des revenus additionnels à travers leurs activités, ASMADE a mis en place un dispositif qui leur permet d'accéder facilement aux prêts bancaires auprès des institutions financières décentralisées. Il s'agit du placement d'un fond de garanti au niveau de l'Union Régionale des Caisses Populaires du Plateau Central (URCPC). Grâce à ce fond les femmes peuvent accéder facilement aux prêts au niveau de la caisse populaire de leur zone d'habitation avec des modalités de remboursement allégées.

Dans ce contexte, une convention de collaboration a été signée entre ASMADE et l'URCPC, déterminant les engagements des deux parties. La convention a été signée une première fois pour trois ans et renouvelée jusqu'à la fin du programme.

En plus de ce fond de garantie placé par ASMADE, pour bénéficier du prêt les actrices demandeuses doivent déposer un apport personnel qui représente 10% du montant demandé. Cette somme sera remise aux actrices si le remboursement est effectué dans les délais. Au cas contraire cette somme servirait à compenser les impayés.

i) Choix des bénéficiaires: ce choix se fait à deux niveaux.

- *Première étape:* Il s'agit du choix des associations bénéficiaires.

Ce choix est opéré au niveau de ASMADE par les animateurs de concert avec la coordination sur la base d'une analyse des compétences de chaque association. A travers les divers suivis rapprochés effectués par les animateurs au niveau des associations, ils se sont imprégnés des réalités de chaque association. Ils connaissent les atouts et les limites de chaque association en matière de gestion financière. Certaines associations sont dans ce cas inéligibles.

Aussi, certaines associations ont de par le passé contracté des prêts au niveau des institutions financières et ont eu des difficultés à rembourser. Ces informations sont également parvenues aux animateurs au cours de leurs activités quotidiennes. Ces associations sont d'office exclues.

- *Deuxième étape:* Il s'agit du choix des membres bénéficiaires au sein des associations.

Ce choix est effectué à l'interne de chaque association au cours de leur réunion ordinaire. Sachant que le prêt est du type collectif et engage la responsabilité de l'ensemble des membres de l'association au niveau de l'institution financière, seules les femmes capables de rembourser sont autorisées à souscrire.

ii) Appui au montage des dossiers

Après la sélection des associations et des membres, les animateurs appuient les associations retenues dans le montage des dossiers de demande d'octroi de crédit auprès de l'institution financière décentralisée de leurs localités. L'institution se charge de l'analyse des dossiers avant d'accorder le crédit. Dès lors, les associations et les agents des caisses populaires sont mis en contact pour les formalités diverses.

3.8 Suivi des activités du programme

Le suivi du remboursement des prêts se fait par des agents de recouvrement de la caisse populaire en collaboration avec les animateurs de ASMADE conformément aux termes de la convention qui lie ces deux parties. Les prêts sont remboursables au bout de douze mois et prennent effet un mois après l'obtention du prêt. Des concertations sont souvent organisées entre ASMADE, les caisses populaires, et les actrices des associations qui éprouvent des difficultés de remboursement. Les agents des caisses populaires transmettent régulièrement les informations par rapport à l'état d'avancement des remboursements à ASMADE pour faciliter son appui dans cet exercice. Les partenaires dans l'exécution du projet sont listés dans l'encadré ci-dessous.

Acteurs internes

1. ASMADE (SE, responsable suivi, 2 animateurs)
2. associations restauratrices
3. associations transformatrices
4. représentation Solsoc
5. Solsoc Bruxelles
6. DGCD
7. Union Européenne (Ouaga, Bruxelles)

Acteurs externes

1. Communautés (familles)
2. Consommateurs
3. Union des caisses populaires
4. Mairies
5. Université de Ouagadougou
6. Service d'hygiène
7. Ministère administration Territoriale et de la Décentralisation
8. Expertises extérieures
9. autres partenaires potentiels compétents

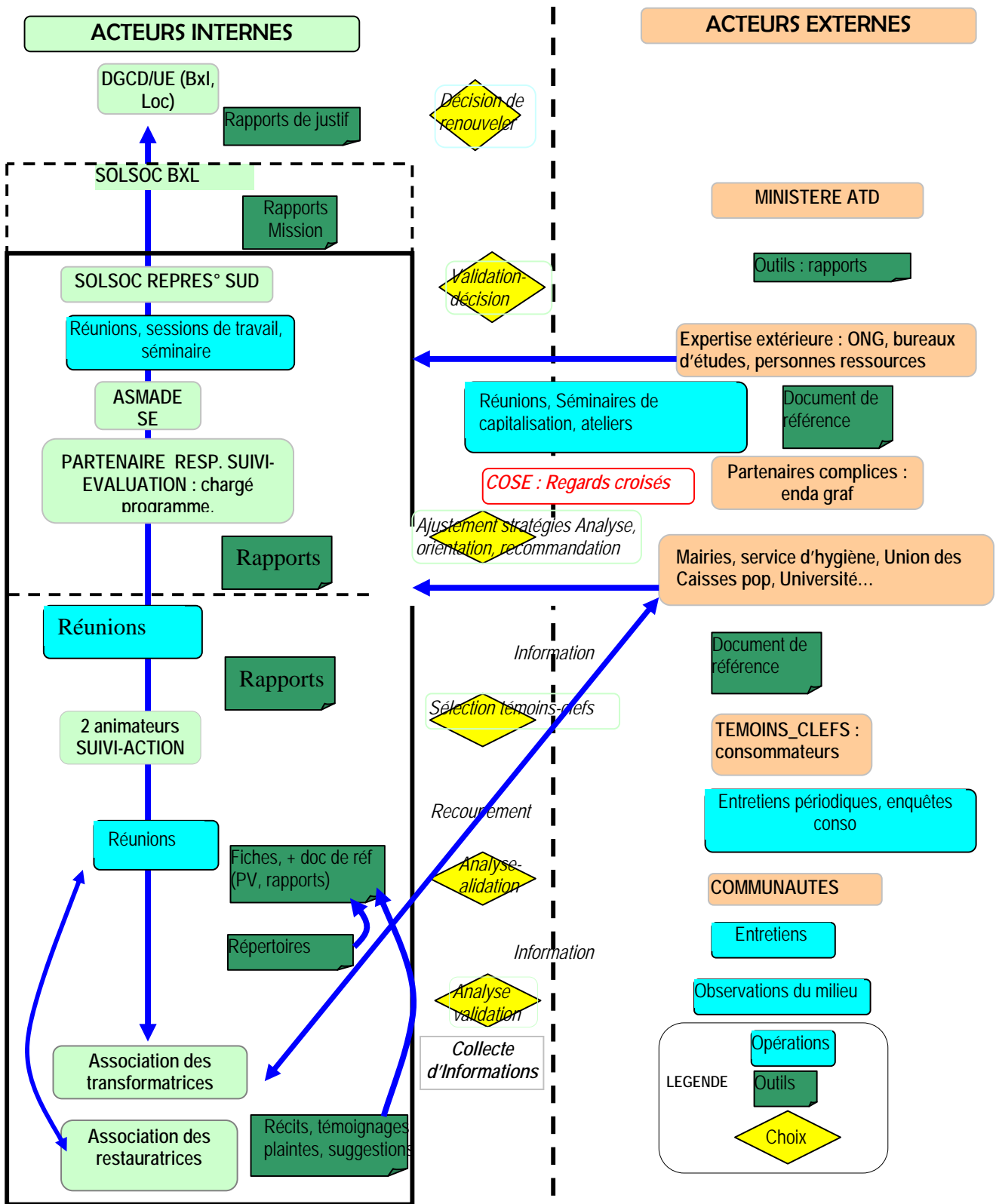


Figure 1 : Organisation du fonctionnement des différents acteurs et partenaires du programme alimentation de rue

III. Organisation et coordination des acteurs

Introduction

Le financement acquis en 2003 est destiné à l'appui du secteur de l'alimentation de rue dominé par ces femmes, "infatigables actrices économiques qui exercent dans le domaine de la restauration de rue et de la transformation et la vente des produits locaux dans les quartiers périphériques de la ville de Ouagadougou"¹. Il va s'en dire que deux principaux axes d'actions sont à explorer : l'organisation des actrices elles-mêmes et l'organisation de la concertation des acteurs clés autour du secteur de l'alimentation de rue.

Dans cette perspective, une étude d'actualisation des informations a été menée en juillet 2003, d'une part "pour vérifier l'acuité des problèmes identifiés ainsi que les besoins d'appui", et d'autre part "pour réactualiser la situation des structures d'appui dans ce domaine et d'identifier les possibilités de collaboration et les mécanismes opérationnels de cette collaboration"².

A. Organisation des acteurs et partenariat

1. Organisation/réorganisation des femmes de l'alimentation de rue.

1.1. La dynamique associative, base de capacitation des femmes de l'alimentation de rue.

L'organisation/réorganisation du public cible du projet, à savoir les femmes de l'alimentation de rue, s'est imposée comme une option stratégique dans l'exécution du projet. Les femmes qui ont participé à l'étude d'identification en 2001 et celle de recontextualisation menée en juillet 2003, étaient dans leur quasi-totalité des actrices individuelles, évoluant dans un secteur en forte expansion. Même celles qui étaient organisées en structures associatives n'en tiraient pas avantages, parce que n'en maîtrisant pas les rudiments essentiels de gestion. Au regard des enjeux du programme qui vise entre autres, le renforcement des capacités institutionnelles et la facilitation à l'accès aux sources de financement décentralisées du public cible, il était plus que nécessaire d'accorder une attention particulière à l'organisation des actrices.

Conscient donc que "les femmes ont besoin d'un renforcement de leurs capacités organisationnelles et de gestion", cet effort d'organisation s'est traduit par la constitution et le renforcement des capacités (Cf. axe entrepreneuriat) de vingt (20) associations de restauratrices et vingt (20) autres transformatrices de produits, légalement reconnues sous le régime juridique de la loi portant liberté d'association³. Ce premier stade de la synergie d'action entre les femmes, offre un créneau pour le renforcement de leurs capacités et

¹ Discours de Madame la Secrétaire Exécutive, à la cérémonie officielle de lancement du programme, le 4 décembre 2003.

² Etude de recontextualisation du secteur de l'alimentation de rue dans la ville de Ouagadougou. Rapport final. Juillet 2003.

³ Loi N°10/92/ADP du 15 décembre 1992 portant liberté d'association

marque l'amorce de la constitution et la valorisation d'un corps de métier de "*Restauratrices et de Transformatrices de produits locaux*".

Ces acquis ont été obtenus sur la base d'un programme d'animation, de sensibilisation et d'accompagnement permanent (voir encadré).

Démarche d'animation et d'accompagnement des actrices vers la reconnaissance de leurs organisations.

1. Animation /sensibilisation sur la vie associative : l'importance des textes constitutifs, rôle des structures associatives dans la vie communautaire, les activités, l'adhésion, les cotisations, la zone, des conseillés ;
2. Appui à l'élaboration des textes de base, sur la base des de textes proposés par les femmes ;
3. Appui à la légalisation des différents textes : les animateurs accompagnent les femmes dans les institutions compétentes (mairie, commissariat) pour la légalisation des documents de base ;
4. Appui lors de l'acheminement des dossiers auprès des autorités compétentes (Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, Haut Commissariat du Kadiogo) pour la reconnaissance des organisations ;
5. Suivi permanent de l'avancement des dossiers auprès des institutions respectives (recherche d'informations sur les dossiers en compagnie des responsables des associations toute les deux semaines) ;
6. Accompagnement au retrait et la publication dans le journal officiel des récépissés de reconnaissance des associations.

Cette organisation/réorganisation a eu le mérite d'offrir aux femmes un cadre légal d'exercice de leurs activités et un cadre de défense de leurs intérêts collectifs face aux pouvoirs publics. Nul doute qu'au sein de l'espace communal, des acteurs de développement organisés, quelque soit leur domaine d'action, sont plus à même d'être reçus et de négocier avec les autorités municipales.

Ce statut légal a été aussi une opportunité de renforcement des capacités économiques et d'investissements offerte aux actrices en leur facilitant l'accès aux financements disponibles.

Lorsque l'on connaît les conditions d'accès aux financements offertes par les institutions bancaires et les institutions de financement décentralisées, l'on mesure alors à sa juste valeur l'effort de structuration du secteur de l'alimentation de rue menée par ASMADE dans ce sens ; et ce d'autant plus que l'une des grandes difficultés, auxquelles les femmes de l'alimentation de rue sont confrontée, se trouve être précisément le manque de ressources financière.

1.2. Un collectif des organisations des femmes de l'alimentation de rue, cadre de concertation, de représentation et de négociation.

Les associations ainsi mises sur sellette, se répartissent dans le cadre géographique de la commune de Ouagadougou, précisément dans quatre (4) des cinq (5) arrondissements que compte la commune.

Comme dit précédemment, des acteurs de développement organisés et unis autour d'objectifs communs, représentent une force sociale, une force de proposition et de négociation face aux pouvoirs publics.

L'organisation/réorganisation du secteur de l'alimentation, dans ces conditions, se doit de prendre en compte la nécessité d'une synergie d'action entre les différentes associations des femmes de l'alimentation de la rue.

Aussi une organisation faîtière, le "Collectif des Associations des Restauratrices et Transformatrices des Produits Locaux (CARTPL)", a-t-elle été impulsée pour, non seulement fédérer les initiatives, mais aussi offrir un cadre unique de représentation des femmes de l'alimentation de la rue.



Les avantages sont certains. D'abord, cette disposition organisationnelle permet aux actrices, en concertation avec les autres acteurs institutionnels, d'effectuer une analyse globale de la problématique du secteur de l'alimentation de rue et la possibilité de définir une vision et une stratégie commune d'action (renforcement des capacités, communication et marketing, négociation avec les autorités, négociation avec les partenaires financiers, etc.). Evidemment cette vision holistique surplombe les intérêts individuels, particuliers, pour prendre en compte les enjeux économique, sanitaire, environnemental et même politique du secteur tels qu'ils se posent au niveau national.

Ensuite, le CARTPL offre une possibilité, un tremplin pour développer des relations de partenariat et d'échanges d'expertise avec des réseaux existant dans le secteur tant au niveau national, sous-régional, qu'international.

Enfin, une telle structure faîtière, participe d'un dispositif stratégique de pérennisation des actions du projet. Par cet espace de participation et de capacitation, l'équipe du projet trouve un tremplin pour mieux impliquer et responsabiliser d'avantage les femmes de l'alimentation de la rue à la gestion future des acquis du projet. Le CARTPL est sans nul doute une structure participative de gestion appelée à promouvoir la profession d'actrices de la restauration et de la transformation des produits locaux et à jouer activement le rôle d'interface avec les autorités politiques et administratives ainsi qu'avec les partenaires techniques et financiers ;

Démarche d'animation et d'accompagnement dans la mise en place du CARTPL

1. Accompagnement à la mise en place du noyau devant proposer les textes de base du collectif ;
2. Appui à l'élaboration des textes de base ;
3. Accompagnement à la tenu de l'assemblée générale constitutive du collectif : relecture et amendement des textes de base ;
4. Accompagnement à l'élections des membres du bureau du collectif : choix du mode de vote, mise en place d'un bureau de séance présidé par la secrétaire exécutive de ASMADE, élection des membres du bureau ;

Mission

En partenariat avec d'autres acteurs au niveau national et international, contribuer à la construction d'un environnement politique, économique et social favorable au renforcement des capacités organisationnelles et de gestion des associations oeuvrant dans le domaine de l'alimentation de rue

Objectifs

- ✓ Renforcer les capacités institutionnelles et les compétences des membres dans les domaines de la communication, de la mobilisation, du plaidoyer, de la négociation et la mise en œuvre des activités de développement créatrices des dynamiques d'amélioration de l'environnement socio-économique, sanitaire, et culturel ;
- ✓ Renforcer les capacités institutionnelles et les compétences des membres dans les domaines de la mobilisation des ressources et de la créativité ;
- ✓ Stimuler les synergies au niveau local, régional, national et international par la mise en réseau de partenaires nationaux et internationaux.

Domaines d'action

- ✓ La promotion de la santé et l'hygiène alimentaires ;
- ✓ La concertation/négociation avec les pouvoirs publics et les partenaires techniques et financiers ;
- ✓ Les rencontres promotionnelles ; La recherche d'un label de qualité.

2. Construction d'un réseau de partenariat sur le plan technique et administratif

2.1. Pourquoi un réseau de partenariat?

A la lecture de l'environnement immédiat dans lequel s'exerce l'action d'appui, on est tenté de dire que les femmes, cible du projet piloté par ASMADE, ne sont pas les seules dans le secteur de l'alimentation de la rue ; loin s'en faut. L'étude de recontextualisation menée en juillet 2003 a permis de se rendre compte de la présence d'un certain nombre d'acteurs clés, tant sur le plan administratif que sur le plan technique. Pour être perspicace donc, l'équipe du projet a, à travers des méthodes efficaces de rapprochement, construit un réseau de partenariat qui s'est révélé utile dans l'accompagnement des femmes de l'alimentation de rue.

Enjeux majeurs du secteur de l'alimentation de la rue

Vu son importance socio-économique par son aspect générateur de revenus et pourvoyeur d'emplois, eu égard à son importance nutritionnelle par le fait que de nombreuses couches socioprofessionnelles ont recours aux aliments de la rue ; Compte tenu du contexte de la pauvreté dans lequel s'exerce l'alimentation de rue et la diversité des acteurs à la base; le secteur de l'alimentation de rue présente de nombreux enjeux :

- ✓ Problème de salubrité et d'hygiène avec leurs conséquences sanitaires;
- ✓ L'impact environnemental de l'activité
- ✓ Le financement durable du secteur
- ✓ L'occupation de l'espace public

- ✓ La faible qualification des acteurs de base
- ✓ Méconnaissance et inorganisation du secteur

Les enjeux au niveau du secteur de l'alimentation de la rue sont nombreux et dépassent les capacités d'un seul acteur pris individuellement. Chacun à sa manière ne peut apporter que partiellement des réponses aux nombreux problèmes du secteur.

L'exercice des activités des femmes de l'alimentation de la rue pose de nombreux problèmes relatifs à la légalité, à l'occupation de l'espace public ainsi qu'aux questions relatives à la santé, à l'hygiène et à l'assainissement du cadre de travail, à l'accès au financement, etc. (Cf. *Axe amélioration de la santé et de l'hygiène alimentaire*) Il s'agit d'autant de questions qui interpellent au premier degré les autorités communales et les ministères techniques (*Ministère de la Santé, Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation*) et sur lesquelles des acteurs d'appui et d'accompagnement ont fondé leur action (Cf. *Fiches techniques*).

Dans ce contexte, et dans le cadre de ce projet d'appui aux femmes de l'alimentation de rue de Ouagadougou, des actions de concertation et de collaboration, bilatérales et multilatérales, ont été initiées et développées par l'équipe du projet.

Quatre axes majeurs de concertation et de collaboration.

i Se doter d'abord d'un outil d'aide à la décision : La mise en place d'un organe de suivi et d'orientation du projet, le Comité d'orientation, de suivi et d'Evaluation (COSE).

La mise en place du COSE a obéi à la nécessité d'enrichir l'institution d'exécution du programme par des réflexions externes; le COSE est ainsi un outil supplémentaire d'apports de connaissances, un assistant de pilotage capable de prendre de la distance par rapport au quotidien des activités et de faire des propositions concrètes qui améliorent le programme. Le COSE n'est pas une institution, il est juste une aide à la décision.

Le Comité d'Orientation et de Suivi Evaluation (COSE)

Mission

- ✓ Être un outil d'auto-évaluation des actions menées

Objectifs

- ✓ Faire l'état d'avancement des activités entre deux réunions du COSE à travers les rapports d'activités
- ✓ Identifier et analyser de manière participative les principaux obstacles ou problèmes qui entravent l'atteinte des objectifs du programme
- ✓ Proposer des solutions réalistes aux problèmes ou obstacles identifiés
- ✓ Proposer un calendrier réaliste pour l'exécution des activités revues ou nouvelles

Composition

- ✓ Université de Ouagadougou (UO) à travers le Centre de recherche en sciences biologiques, alimentaires et nutritionnelles (CRSBAN)
- ✓ Direction de l'Action Sanitaire (DAS)
- ✓ Mairies
- ✓ Actrices de l'alimentation de la rue
- ✓ Partenaires financières
- ✓ Personnes ressources

ii Faire prévaloir le dialogue et le plaidoyer auprès des autorités et des institutions de financement

Les actions de promotion et de communication permettent de faire connaître le projet d'appui au secteur de l'alimentation de la rue, le public concerné, les actions qui sont développées, les stratégies d'accompagnement des femmes (qui exercent dans ledit secteur) auprès des autres acteurs et partenaires. Elles ont été menées tout au long du projet.

Ainsi un dialogue direct a été instauré avec les autorités municipales et le ministère en charge des libertés publiques, sur les questions de légalité et d'occupation de l'espace public ainsi que sur les questions de santé, d'hygiène et d'assainissement. Ce dialogue participe du plaidoyer qu'ASMADE mène auprès des autorités publiques pour faire prendre conscience des problèmes que vivent les femmes de l'alimentation de la rue, un plaidoyer pour la reconnaissance légale en tant qu'actrice de développement et de leurs activités.

La traduction concrète de ce dialogue étant la négociation des modalités d'aménagement et de légalisation (contrat de bail) de l'occupation des espaces publics et/ou privés et l'accompagnement des femmes à l'acquisition de documents professionnels d'activités (carte professionnelle, carnet de santé, certificats de salubrité, etc.).

Il s'est agi également de négocier auprès de certaines institutions de financement et des partenaires financiers, pour d'une part faciliter la reconnaissance et l'accès au financement des activités informelles de l'alimentation de la rue, et d'autre part, pour consolider les acquis du programme.

iii Instaurer une collaboration technique bilatérale à travers des conventions.

2.2. Nature des partenariats

Avec Le Centre de Recherche en Sciences biologiques, Alimentaires et Nutritionnelles (CRSBAN) de l'Université de Ouagadougou portant sur :

- ❖ La mise en place d'un dispositif de suivi/contrôle à travers des analyses, conseils et formations dans le domaine de la qualité des aliments de rue et autres produits agro-alimentaires transformés par les femmes actrices dans le domaine de l'alimentation de rue, bénéficiant de l'appui de ASMADE, dans la ville de Ouagadougou ;
- ❖ La mise en place et le test de prototypes de restaurants de rue en collaboration avec les femmes actrices dans le domaine de l'alimentation de rue, bénéficiant de l'appui du programme, dans la ville de Ouagadougou
- ❖ Le CRSBAN, par Dr. Nicolas BARRO dispose d'une expertise en matière d'appui au secteur de l'alimentation de rue. Il est l'expert désigné pour conduire les opérations ayant trait à l'objet du protocole. Ainsi une touche scientifique a pu être apporté a ce programme. Elle a permis l'émergence de nouvelles idées, et la conduite de test grandeur nature et de nouvelles propositions d'amélioration.

Domaines d'intervention

- ✓ Le prélèvement d'échantillons des produits les plus courants à des fins d'analyse
- ✓ L'analyse physico-chimique, bactériologique et nutritionnelle des produits
- ✓ L'appui conseil et la formation des femmes à la suite des résultats d'analyses
- ✓ La définition de critères et de l'architecture de restaurants modèles
- ✓ La définition et description de normes de la petite restauration applicable au contexte burkinabé

Modalités de paiement

Des facturations à coût réduit ont été prises en compte pour l'accompagnement des acteurs de l'alimentation de rue. Ces frais sont versés par l'ONG-ASMADE au CRSBAN.

Rapport

Pendant l'exécution des termes du protocole, le CRSBAN présentera des rapports trimestriels autour desquels seront organisées des réunions d'échanges afin de faire le point sur l'état d'avancement des activités.

A la fin du terme prévu dans le présent protocole, un rapport final qui capitalise les résultats ainsi que les difficultés sera élaboré par le CRSBAN et présenté à ASMADE.

Exploitation des résultats

Les résultats des études seront mis à la disposition de ASMADE avec des commentaires sous forme de rapports. ASMADE peut exploiter librement ces résultats. Tous les résultats qui découlent du présent protocole et mis à la disposition de ASMADE par le CRSBAN porteront une mention indiquant le CRSBAN comme le laboratoire dans lequel les analyses ont été effectuées.

Avec L'Union Régionale des Caisses Populaires du Centre (URCPC), portant sur la promotion de l'accès des groupes cibles du programme alimentation de la rue au crédit au moyen du mécanisme d'un Fonds de Garantie.

Les deux parties ont convenu de préciser dans le présent protocole les modalités de leur coopération en vue de promouvoir l'accès des groupes cibles du programme alimentation de rue au crédit et en particulier de décrire le mécanisme devant régir le fonds de garantie ASMADE.

Conditions d'éligibilité aux crédits de l'URCPC.

L'URCPC a exposé et ASMADE a pris bonne note des conditions générales d'intervention de cette Institution :

- Frais de gestion : Néant
- Apport personnel : sur les crédits : 10% par le bénéficiaire et 15% par ASMADE

Conditions d'éligibilité propres à ASMADE.

Les demandeurs de crédits dont ASMADE entend cautionner les requêtes auprès de la Caisse populaire devront satisfaire aux conditions d'éligibilité suivantes :

Au plan du profil demandeurs :

- Personnes morales : groupements, coopératives, associations ;
- Le groupe cible est constitué de femmes exerçant dans la restauration de rue et dans la transformation et la vente de produits agricoles locaux, regroupées au sein d'associations

Les caractéristiques des crédits éligibles à la garantie de ASMADE

- Le promoteur jouit d'une expérience confirmée dans son domaine d'activité
- Le montant du crédit est plafonné comme suit :

* Pour être éligible au bénéfice du Fonds de Garantie, la durée des crédits ne doit pas excéder 12 mois pour les crédits de fonds de roulement et de 36 mois pour les crédits d'équipements et d'investissements.

* De plus il faut satisfaire aux conditions de garantie exigées par la Caisse populaire notamment :

- ✓ Disposer d'un compte dans la caisse populaire
- ✓ Accepter d'effectuer une épargne bloquée à la hauteur de 10% du montant sollicité

- ✓ Accepter, pour les groupes, la caution solidaire des membres qui interviendra pleinement à partir du 3^e prêt, avec obligation de fournir une garantie matérielle.

Rôle et engagements des parties

ASMADE s'engage à :

- Identifier les bénéficiaires et à leur apporter un appui technique pour le montage de leur dossier de demande de crédit ;
- Assister les demandeurs dans leurs démarches auprès de la Caisse populaire ;
- Apporter sa garantie financière aux crédits sollicités à la Caisse populaire par son entremise ;
- Assurer le suivi technique et financier des activités d'exploitation des emprunteurs.

La Caisse populaire s'engage à :

- Examiner et financer les dossiers éligibles aux conditions de taux, durée et garantie, convenues dans le présent protocole sur ses ressources propres ;
- Appliquer ses critères d'analyse en matière d'octroi de crédits ;
- Appliquer ses procédures de recouvrement des échéances avec rigueur et diligence notamment par relance épistolaire, suivi, visite in situ, entretiens ;
- Tenir ASMADE informée de l'évolution des comptes de prêt des emprunteurs ;
- Etablir et adresser à ASMADE un état trimestriel de la situation de recouvrement du portefeuille des crédits mis en place dans le cadre du présent protocole.
- Epuiser toutes les voies de recours possibles avant la mobilisation du fonds de garantie ;
- Rémunérer le fonds de garantie.

Nature, mécanisme de mise en place et fonctionnement du fonds de garantie ASMADE

ASMADE instruit en première instance la demande de crédit de l'emprunteur à son niveau et apprécie si la demande respecte les critères d'éligibilité de la Caisse Populaire ainsi que ses propres critères.

Si l'appréciation est positive, elle adresse une correspondance qui est jointe comme élément du dossier de demande de crédit soumis à la Caisse Populaire.

La Caisse Populaire après sa propre instruction prend sa décision (rejet ou approbation) et en informe le client demandeur et ASMADE.

Le taux de garantie de ASAMDE porte sur le capital prêté et pendant la vie du prêt sur le capital restant dû.

L'URCPC du Burkina et ASMADE conviennent de réviser le taux de couverture du Fonds de Garantie comme suit pour les emprunteurs remboursant correctement leurs crédits, lorsque les montants restent sensiblement les mêmes.

1^{er} prêt = 80% ; 2^e prêt = 60% ; 3^e prêt = 30% ; 4^e prêt = 20%.

iv Asseoir une concertation multidimensionnelle

L'organisation de la concertation avec l'ensemble des acteurs clés qui s'est traduite par la mise en place d'un cadre de concertation des acteurs de l'Alimentation de la rue (CCAR). Tout comme l'organisation faîtière mise en place au niveau des actrices, ce cadre de concertation est mis en place pour favoriser l'analyse globale de la problématique du secteur de l'alimentation de la rue et la définition d'une vision et d'une stratégie commune d'actions, prenant en compte tous les enjeux du secteur tels qu'ils se posent au niveau national.

La vision globale est traduite par la création des commissions spécialisées dotées de mandat précis au sein de ce cadre. C'est aussi un tremplin donné aux acteurs autour de l'alimentation de la rue, de définir et de valoriser les indicateurs de la contribution du secteur à l'économie nationale et ainsi de l'encenser en tant que secteur socio-économique contribuant à la lutte contre la pauvreté.

1. Commission Scientifique technique et de formation

- ✓ Identifier les différents produits économiquement porteurs ;
- ✓ Identifier les différentes normes à promouvoir ;
- ✓ Identifier les technologies adaptées à promouvoir
- ✓ Identifier les modules de formation en rapport avec les normes à promouvoir ;
- ✓ Mettre en place la démarche qualité
- ✓ Gérer les questions techniques et/ou scientifiques en rapport avec le secteur de l'alimentation de rue ;

2. La commission communication, plaidoyer et événements spéciaux

- ✓ Identifier/Rechercher des partenariats techniques et financiers pour le Cadre
- ✓ Définir des opérations de communication (site web, presse...) et mettre à jour des informations sur l'alimentation de rue ;
- ✓ Assurer la standardisation des messages et informations à promouvoir au cadre de concertation des acteurs;
- ✓ Identifier les problèmes nécessitant des actions de plaidoyer ;
- ✓ Collecter les informations nécessaires pour le plaidoyer ;
- ✓ Elaborer les outils de plaidoyer ;
- ✓ Identifier et participer à des événements spéciaux pouvant être utilisés par le Cadre de concertation des acteurs pour la promotion et/ou le plaidoyer
- ✓ Identifier et promouvoir des actions et stratégies en faveur des acteurs du secteur de l'alimentation de rue;

3. La Commission aspects juridiques et appui/conseils

- ✓ Elaborer les textes constitutifs du cadre de concertation des acteurs,
- ✓ Assurer la mise en application des textes régissant le cadre de concertation des acteurs,
- ✓ Entreprendre les démarches de légalité de l'action du cadre de Concertation,
- ✓ Apporter l'appui organisationnel nécessaire aux acteurs du secteur informel de l'alimentation

4. La commission surveillance, sécurité et action sanitaire pour la protection de la santé et de l'environnement

- ✓ Créer /adapter les outils/méthodes de suivi, de contrôle et d'évaluation
- ✓ Assurer le suivi des respects des normes d'hygiène, de qualité, pour la santé et la protection de l'environnement par des contrôles périodiques

B. Le renforcement des capacités des femmes actrices de l'alimentation de rue.

Le renforcement des capacités des actrices de l'alimentation de la rue a été un axe stratégique majeur du programme. Il a été réalisé à travers trois modes opératoires : l'appui accompagnement, la formation modulaire et les voyages d'échanges.

1. Les appuis conseils et d'accompagnement

Les appuis conseils et d'accompagnement se traduisent par les tournées de sensibilisations, de causerie-débats sur les thèmes ayant trait à la bonne marche des activités de vente. Les sensibilisations sur les thèmes liés à l'amélioration du secteur de l'alimentation de rue sont dispensées aux membres des associations. Les sensibilisations se tiennent dans les sièges des associations et regroupent l'ensemble des membres de chaque association. Les thèmes abordés à l'occasion sont entre autre, les aspects de

gestion administrative de leur association, l'importance de l'acquisition de la carte professionnelle de santé.

Les sensibilisations sont également faites de manière individuelle à l'endroit des actrices dans leur site de vente sur les aspects liés à l'hygiène alimentaire, corporelle vestimentaire, et environnementale. Les techniques de marketing sont également des éléments de sensibilisation.

En somme, les thèmes abordés lors des sensibilisations font des rappels sur les contenus de formations dispensées à l'endroit des membres d'associations.

1.1. Les formations modulaires

Quatre types de formations modulaires ont été dispensés aux actrices de l'alimentation de la rue.

1.1.1. La gestion administrative des organisations.

Après avoir efficacement organisé les femmes de l'alimentation de la rue en associations socio- professionnelles, ASMADE a pris conscience que les organisations ainsi suscitées ont besoin d'un renforcement de leurs capacités organisationnelles et de gestion. Il est ressorti des différents diagnostics que l'un des besoins saillants était la gestion administrative, le pilotage de la dynamique de groupe.

Ainsi à travers cette formation, des notions essentielles sur la vie associative leur ont été dispensées. Il s'agit notamment des notions d'association et de groupe ; l'organisation d'une association et comment doit-elle fonctionner ; avec de nombreux exemples tirés d'organisations et d'associations existantes ainsi que des illustrations de modèles pratiques de coopération dans le groupe (*la vie des fourmis, la reine des termites*).

Fiche signalétique du module sur la gestion administrative des organisations.

Intitulé

- ✓ Gestion administrative des organisations communautaires

Objectif

- ✓ Améliorer l'organisation et le fonctionnement des associations des femmes de l'alimentation de la rue

Contenu

- ✓ Définition et clarification des concepts relatifs à la notion d'association (association, groupe, équipe)
- ✓ Organisation et fonctionnement d'une association (les membre, l'organisation, les rôles, etc.)
- ✓ Outils de gestion des associations (statuts et règlement intérieur, cahier des membres, procès verbal des réunions,

1.1.2. La gestion financière et comptable des petites unités économiques

Le module sur la gestion des petites unités économiques est fondé sur la recherche de la viabilité économique des initiatives des femmes dans le domaine de l'alimentation de la rue.

Pour cela la formation a été focalisée sur les femmes, les éléments du cycle de l'entreprise, les conditions de réussite des initiatives porteuses, ainsi que certaines notions essentielles se rapportant à l'action : les notions d'entreprise et de gestion, et les notions de base de la comptabilité simplifiée (recette, dépense, bénéfice net, coût de revient, etc.). Cette formation est étayée par des conseils pratiques portant sur les aptitudes d'un bon gestionnaire et les petites subtilités pour réussir son entreprise (notion de réussite).

Fiche signalétique du module sur la gestion des petites unités économiques

Intitulé

- ✓ Gestion financière des organisations et des petites unités économiques.

Objectif

- ✓ Améliorer les capacités des femmes de l'alimentation de rue dans la gestion de leurs unités économiques ;
- ✓ Améliorer la rentabilité des activités génératrices de revenus des femmes de l'alimentation de la rue.

Contenu

- ✓ Définition et clarification des concepts relatifs aux petites unités économiques (entreprise, gestion) ;
- ✓ Les notions de base de la comptabilité (recettes, dépenses, bénéfices, coûts de revient, etc.) ;
- ✓ Les outils de gestion (cahier de suivi des recettes, cahier de caisse, cahier de banque, cahier de crédit, cahier des immobilisations, le cahier de vente et d'achat journalier, les bilans mensuel et annuel) ;
- ✓ Les techniques de mobilisations des ressources et l'auto prise en charge

1.1.3. L'hygiène alimentaire

L'hygiène est définie comme un ensemble de règles et de pratiques relatives à la conservation de la santé et la qualité salubre des aliments. Tout au long de la chaîne de préparation, de production et de distribution, il est exigé du personnel un parfait état de propreté car le consommateur est en droit d'attendre que les aliments qu'il consomme soient sans danger et propres à la consommation.

Cette exigence du consommateur impose à tous les acteurs intervenant dans le domaine de l'alimentation (restaurateurs, producteurs, transformateurs, distributeurs), singulièrement aux femmes de l'alimentation de la rue, le respect des règles strictes garantissant la salubrité des produits qui sont mis sur le marché.

Cette formation consiste en un paquet technique et d'appui conseils sur les comportements, destinés à offrir aux femmes de l'alimentation de la rue, des connaissances théoriques et pratiques autour de l'hygiène alimentaire qui s'articule autour des fondamentaux ci-après :

- ❖ Une matière première de bonne qualité ;
- ❖ Le nettoyage et la désinfection du matériel ;
- ❖ Une bonne hygiène de l'environnement de travail ;
- ❖ Une bonne hygiène corporelle et sanitaire du personnel ;

- ❖ Une bonne pratique de fabrication ou de préparation dans le respect des normes⁴ au cours des opérations de transformation et de conservation des produits.

Fiche signalétique du module sur l'hygiène alimentaire

Fiche Intitulé

- ✓ Hygiène alimentaire des femmes actrices dans le domaine de la restauration et de la transformation des fruits locaux

Objectifs

- ✓ Sensibiliser les femmes à l'importance de l'hygiène alimentaire ;
- ✓ Présenter les endroits de la cuisine et les aliments où les micro-organismes se développent le plus ;
- ✓ Inculquer les règles d'hygiène à respecter et les précautions à prendre pour prévenir le choléra ;
- ✓ Présenter les principales règles de bonnes pratiques de fabrications ou de préparation.
- ✓ Connaître les exigences réglementaires pour l'exercice de l'activité

Contenu

- ✓ Généralité sur l'hygiène
- ✓ Spécification sanitaire des locaux et des installations
- ✓ Spécification sanitaire du personnel
- ✓ Spécification sanitaire du matériel et équipement

1.1.4. Le marketing.

Le marketing pour la promotion et l'écoulement de produits sur le marché est bien une nécessité pour les acteurs économiques ; le marketing désigne "*une approche qui tend à prendre en compte tous les éléments stratégiques d'une politique client : prix, publicité, promotion des ventes, positionnement du produit, etc.*"⁵; en acquérir les outils et des compétences, lorsqu'on évolue dans le secteur macro ou micro économique, est donc fondamental.

Les questions de la qualité et de l'écoulement des produits mises sur le marché par les femmes de façon individuelle ou de façon collective à travers leurs associations ont constamment été des préoccupations pour la structure d'appui et ASMADE. Elles ont été intégrées dans le plan de formation élaboré par la structure d'appui et se sont traduites par la formation des femmes de l'alimentation de la rue afin qu'elles acquièrent des connaissances pratiques en matière de promotion de leurs produits.

Ces formations sur le marketing sont renforcées par d'autres actions de promotion et de communication permettant de faire connaître les porteuses de ces initiatives de l'alimentation de la rue et les produits proposés. Les femmes ont ainsi participé à maintes reprises, à différentes manifestations et expositions -vente. Les cadres promotionnels offerts par les foires, le SIAO, le FESCPACO ont été très souvent utilisés par les femmes.

⁴ Les principes généraux sur l'hygiène du codex alimentarius définissent des règles fondamentales pour préparer, manipuler, stocker, transformer, distribuer, etc. les produits ou les aliments à divers stades de la chaîne de production ou de la préparation.

⁵ BREMOND. J et GELEDAN. A : Dictionnaire des Sciences Economiques et Sociales. Éd. BELIN. Juin 2002.

Fiche signalétique du module sur le marketing

Intitulé

- ✓ Le Marketing

Objectif

- ✓ Améliorer les capacités des femmes actrices de l'alimentation de rue en marketing ;
- ✓ Offrir aux actrices des outils en marketing afin de les rendre performants et opérationnels
- ✓ Rendre les actrices autonomes dans le marketing de leurs activités

Contenu

- ✓ Définition et clarification des concepts relatifs au marketing (marché, marketing, relations marché- marketing ;
- ✓ Étude des composantes du marketing (produit, prix, place, promotion) ;
- ✓ Importance du marketing et qualité de bons vendeurs ;
- ✓ Formulation de plans d'action

1.2. L'accompagnement des actrices

Il a été technique et scientifique. Un organe appelé COSE a été mis en place. La mise en place du COSE a obéi à la nécessité d'une bonne d'exécution du programme par des réflexions externes et leur application pratique sur le terrain. Le COSE est ainsi un outil supplémentaire d'apports de connaissances, un assistant de pilotage tant auprès de ASMADE qu'auprès des actrices par rapport au quotidien des activités et de faire des propositions concrètes qui améliorent le programme.

2. Les échanges d'expériences (voyages d'études)

Favoriser l'échange entre associations elles-mêmes et avec des associations d'autres villes des pays de la sous- région (voyage d'études et échanges d'expériences).



Photos des échanges entre acteurs de l'alimentation de rue lors des voyages dans les autres pays de la sous régions.

3. Des outils de communication éprouvés

3.1. Le théâtre action

Le théâtre- action a été conçu et utilisé comme (i) un outil de communication, de plaidoyer et de promotion des acteurs et des produits de l'alimentation de la rue, en direction des consommateurs et des partenaires techniques et financiers ; et (ii) comme outil de valorisation de l'actrice de l'alimentation de la rue en tant qu'acteur économique et de son activité.

L'écriture de la pièce se sert du procédé de la création collective après une collecte des idées clés auprès des actrices elles-mêmes et auprès des responsables et des animateurs du projet. La pièce est donc construite par des acteurs qui portent le projet, la finalité étant, non pas de faire du théâtre mais de faire passer un message d'appui à l'exécution du projet. La force de la création collective réside dans le fait aussi qu'elle cherche à sécuriser et affirmer les acteurs quant à leur potentiel créatif.

C'est un outil transversal de portée générale sur le spectateur- acteur en utilisant au mieux "l'effet miroir" afin que le public se reconnaisse à travers le spectacle et en prend la mesure des enjeux. Il traite de plusieurs thèmes liés à l'alimentation de la rue :

- ❖ Les difficultés de mobilisations des moyens dans la situation de pauvreté et de dénuement
- ❖ Mise en évidence dans les conditions, des risques de contamination des produits et des maladies dues au manque d'hygiène et d'assainissement de l'environnement
- ❖ Promotion du projet d'appui piloté par ASMADE à travers les actions d'animation et de sensibilisation des actrices de l'alimentation de la rue;
- ❖ Promotion/ mobilisation sociale en faveur de la dynamique associative comme force d'action collective et de négociation.



Photo : Le théâtre action pour la sensibilisation sur des thèmes de l'alimentation de rue organisé par l'ONG ASMADE

3.2. La visioconférence

Mettant à profit les technologies de l'information et de la communication, des visioconférences ont été organisées en partenariat avec d'autres pays⁶ et de nombreuses institutions⁷ tant au plan national, sous régional qu'international. Ces visioconférences ont cherché à mettre en relation des chercheurs-enseignants et des praticiens-utilisateurs dans le domaine agricole.

Sous le thème "Innovation agricole en Afrique de l'Ouest : dialogue entre chercheur-enseignants et praticiens - utilisateurs", l'expérience du programme alimentation de la rue a été prise en compte dans le thème de la valorisation et de l'innovation" traitée dans le sous thème "présentation des expériences scientifiques dans le domaine de la transformation des produits agro-industriels le partenariat ASMADE-CRSBAN.

La méthode d'application des résultats des travaux de recherches du CRSBAN au niveau des petites unités agroalimentaires, notamment au niveau du secteur informel de l'alimentation de la rue a été expliquée à d'autres acteurs.

La visioconférence a offert donc au programme de l'alimentation de la rue, un espace de communication lui ayant permis d'accroître la visibilité de l'expérience et d'effectuer une opération de marketing en direction des institutions de recherche et d'innovation pour la diffusion des résultats.

Objectif de la visioconférence

Dans un contexte de rénovation des dispositifs de recherche et de vulgarisation agricole en Afrique de l'Ouest, les objectifs des visioconférences sont :

- Comprendre l'importance dans la genèse et la diffusion des innovations des interactions entre les Chercheurs Enseignants (recherche, formation) et praticiens-utilisateurs (paysans, artisans, industriels, organisations paysannes, etc.
- Analyser les conditions dans lesquelles aujourd'hui ces interactions se développent de manière fructueuse pour les différents acteurs et les dispositifs institutionnels qui facilitent les dialogues ;
- Formuler des mesures à mettre en œuvre au niveau des laboratoires, des universités, des organisations de la société civile et des pouvoirs publics, avec l'appui éventuel des bailleurs de fonds internationaux et autres partenaires.

Le thème et expérience présentés par le Burkina Faso portait sur la *valorisation de l'innovation* s'inspirant de la collaboration CRSBAN-ASAMDE

Expérience1 : Valorisation des expériences scientifiques dans le domaine de la transformation des produits agro-industriels : le partenariat ASMADE-CRSBAN (BURKINA FASO)

Bien d'autres pays Africains tels que le Sénégal, le Bénin, le Cameroun et pays Européen et Américain ont pris part cette visioconférence internationale

⁶ Burkina Faso, Bénin, Cameroun, Sénégal, France et Etat Unis.

⁷ Les institutions concernées : Université de Ouagadougou, Ministère français des Affaires Etrangères, Pôle National de Coopération International du Ministère français de l'Agriculture et de la Pêche, Inter-Réseaux Développement Rural, Agence Universitaire de la Francophonie, CIRAD et CIDEFA.



Chapitre 2



Amélioration de l'hygiène alimentaire et de la santé

Introduction

Les aliments vendus sur la voie publique ou communément appelés aliments de rue ou défini par la FAO comme étant les aliments et boissons vendus par des marchands fixe ou ambulants dans les rues ou les endroits publics, sont d'une grande importance socioéconomique. L'alimentation de rue est aujourd'hui un phénomène de société et est incontournable dans le schéma de développement des villes, on dit qu'elle est un outil de développement. En effet, elle permet la création d'emploi, contribue à la lutte contre la pauvreté, génère des revenus, satisfait aux envies et besoins nutritionnels, exprime le style alimentaire et l'art culinaire d'un pays ou d'une région et constitue un des éléments d'attraction touristique.

En dépit de cette grande importance l'alimentation de rue pose plusieurs problèmes dont l'insalubrité de la cité et l'encombrement de voies ou autres occupations anarchiques. L'un des problèmes majeurs est la fréquente association de ces aliments aux maladies suite à des contaminations d'origines diverses.

Il se pose alors un déficit à tous les acteurs de ce secteur pour l'amélioration des conditions sanitaires de ces aliments de rue afin de préserver la santé des consommateurs. C'est ainsi que conformément aux objectifs du programme "alimentation de rue" de l'ONG ASMADE plusieurs actions ont été entreprises dans ce sens vers 40 associations constituées de restauratrices et de transformatrices de produits locaux du Burkina Faso. Ces objectifs visaient à :

- L'amélioration des connaissances des actrices de l'alimentation de rue sur les problèmes de santé, qui y sont liés sur les méconnaissances de la contamination et de toxico-infections alimentaires afin d'aboutir à un meilleur management de la qualité des aliments selon les concepts internationaux applicables aux aliments de rue.
- La surveillance de la qualité sanitaire des aliments pour la pérennité des actions hygiéniques chez les actrices
- Inculcation aux actrices des règles de bon comportement hygiénique en alimentation de rue pour la réduction des contaminations
- La gestion de l'environnement d'exercice de la profession par la mise à la disposition des actrices d'espaces aménagés et de matériels adéquats.

I. Approche méthodologique

Après le financement de ce programme destiné à l'amélioration de conditions d'exercice de cette profession au profit des acteurs de l'alimentation de rue et pour la promotion de la santé des consommateurs, une approche méthodologique efficiente a été élaborée pour atteindre les objectifs sanitaires. Deux points importants sont à signaler :

1. L'organisation et la réorganisation des femmes actrices de l'alimentation de rue.

Cette action s'est imposée comme une démarche stratégique dans l'exécution du projet. Ainsi, cette organisation et réorganisation ont permis d'offrir aux femmes actrices de ce secteur de l'alimentation un cadre légal d'exercice de leurs activités, une tribune d'expression de leur inquiétudes et une structure facilitant la concertation, la formation et les échanges d'informations en vue de l'amélioration de leurs activités.

2. Le partenariat avec les structures compétentes pour la formation en sécurité alimentaire, le contrôle et le suivi de qualité des aliments

Les enjeux du secteur de l'alimentation de la rue sont nombreux et dépassent les capacités d'un seul acteur. Chacun à sa manière peut apporter son expérience pour la résolution des problèmes et spécifiquement les problèmes sanitaires que pose l'alimentation de rue. Les premières études d'identification et de recontextualisation menées par l'ONG ASMADE ont montré la complexité du secteur de l'alimentation de rue, et aussi que dans ce secteur interviennent des acteurs, tant administratifs que techniques. Pour être efficace, l'équipe du projet, à travers des méthodes formelles de rapprochement, a construit un réseau de partenariat avec les structures comme le CRSBAN de l'Université de Ouagadougou, le DTA du CNRST, le LNSP, la DAS, le CEAS le CREPA, la Ligue des consommateurs, les Services du MATD, du Ministère de la Promotion de la Femme aussi d'entreprises privées, tel que les consultants et les Bureaux de Conseils.

II. Contamination des aliments et les toxi-infections alimentaires

1. Définition de la chaîne de production et les étapes importantes

Dans l'objectif d'améliorer les connaissances des actrices sur les sciences des aliments plusieurs formations ont été réalisées avec la collaboration des partenaires techniques compétents dans le domaine. Ainsi, le renforcement du capital des connaissances des femmes a porté sur l'amélioration des connaissances sur la chaîne de production des aliments (diagramme de fabrication) et les conditions des bonnes pratiques de fabrication. Les facteurs de contamination des aliments tout au long de la chaîne de production depuis le champ jusqu'à l'assiette du consommateur et le respect des bonnes pratiques de manipulation des aliments de rue leur ont été également enseignés.

2. La démarche assurance qualité et les pré-requis fondamentaux

L'implémentation de la démarche de qualité adapté au secteur de l'alimentation de rue a été faite en s'appuyant sur les pré-requis que constituent les connaissances de base des actrices en matière d'hygiène et de comportement hygiénique. Ces pré-requis de la démarche de l'assurance qualité ont été adaptés à ce secteur pour la promotion de la qualité en vue de la protection de la santé des consommateurs. Par ailleurs, des formations

ont été dispensées aux actrices pour une prise de conscience sur l'importance de la qualité sanitaire des aliments et leur implication en santé publique en cas de défaillance. Ces aspects ont inculqué aux actrices les bases des risques de toxi-infections alimentaires. D'autres aspects non moins importants sur les sciences des aliments pour une sécurité sanitaire ont été enseignés aux actrices. Il s'agit des bonnes pratiques de conservation des différents types d'aliments vendus par les actrices de l'alimentation de rue. L'exercice de la profession de restauration selon les recommandations internationales exige une bonne santé du vendeur ; pour cela afin d'éviter les contamination d'origine humaine il a été procédé en partenariat avec la Direction de l'Action Sanitaire (DAS) des actions visant à faciliter les visites médicales pour l'établissement de la carte professionnelle de santé.

3. Les exigences sanitaires et réglementaires du personnel pour la vente des aliments de rue

Dans cette partie assurée avec la collaboration de la DAS, les femmes ont été informées sur la conduite à tenir pour la réalisation de leur activité en toute légalité notamment l'obtention du carnet de santé, l'intérêt de la visite médicale périodique; Les maladies indiquant une éviction temporaire du poste de travail (manipulation d'aliments). Aussi les conditions d'obtention de certain documents nécessaires (certificat de salubrité et le certificat de désinfection) et attestant les bonnes conditions d'hygiène environnementale du site de vente des aliments ont été acquises par les actrices.

En fonction du profil des participantes aux formations c'est à dire restauratrices ou transformatrices un accent a été mis sur les points d'hygiène les concernant et les pratiques générales et spécifiques selon le Codex alimentarius (Document de référence de la FAO en matière de normes sur les aliments) à tenir pour la préparation de produits ou d'aliments sains et "Bio".

Il en a été de même pour les conduites à suivre pour l'exercice de l'activité de transformatrices ou de vendeuses d'aliments de rue. Les documents mettant les actrices à l'abri des surprises désagréables ont été énumérés et les procédures d'obtentions bien expliquées.

Des conseils et suggestions ont également été prodigués aux participantes par les animateurs du programme "Alimentation de rue" de ASMADE lors de leur suivi sur le terrain.

La plupart des actrices sont illettrées ou peu instruites sur les sciences des aliments et les comportements hygiéniques selon les directives en vigueur notamment la démarche HACCP. Certaines associations (Transformatrices de céréales et pâte d'arachide) pratiquent déjà le début de la démarche Hazard Analysis and Critical Control Point (HACCP) ou (Analyse de dangers et des points critiques) en respectant les aspects primordiaux de la recherche de la qualité. En retour, les participantes ont été interrogées sur les niveaux de compréhension du cours et aussi elles ont été mises à contribution en apportant des informations supplémentaires sur la difficulté de certaines actions.

Tableau 1: Typologies des associations bénéficiaires de la formation en hygiène alimentaire

G /Date / lieu	Associations	Nombre de femmes	Niveau d'instruction				C. Pro
			illettrées	1 ^{aire}	2 ^{aire}	Alpha	
G1: 28/06/06 Tanghin	Lem-noogo	18	87,5%	9,37%	3,12%	-	nd
	Bao wend manégré	14					
G2: 29/06/06 Tanghin	Zaama-nooma	13	33,33%	19,60%	13,72%	33,33%	22
	Bao beoogo-néré	5					
	GTPAA	33					
G3: 30/06/06 Tanghin	Kabonogora	8	56,36%	25,45%	9,09%	9,09%	55
	Pagab yidgri	13					
	Pagab tilgré	9					
	Talg pa tiend ganga (Tégaw)	25					
G4: 05/7/06 Sig Noghin*	Nong taaba	40	41,42%	41,42%	17,14%	-	9
	Bao wend som	25					
	GFDD	5					
G5: 08/07/06 Tanghin	Zack-songo	12	65,21%	24,63%	5,79%	4,34%	15
	Yii-dja	17					
	Nabonswendé	40					
G6: 10/07/06 CIJEF	Winde mi pug-songo	18	60,00%	18,33%	13,33%	8,33%	10
	Vénégré nooma	17					
	Windpuir kong mong kiiba	18					
	APGF	7					
G7: 11/07/06 CIJEF	Benkadi	24	26,22%	31,14%	16,39%	26,22%	5
	Zekola	12					
	ICCV / Nazemsé	25					
G8: 12/07/06 CIJEF	Sougri nooma	22	32,60%	36,95%	17,39%	13,04%	22
	Nomwendé	24					
G9: 13/07/06 CIJEF	Toyinga	33	38,00%	40,00%	16,00%	6,00%	50
	Bao wind songré	11					
	Gand-taaba	6					
G10: 14/07/06 CIJEF	Wend puré	7	47,76%	34,32%	10,44%	7,46%	nd
	Wend malgdo	16					
	Delwendé	44					
G11: 15/07/06 Centre Wend kuuni	Herebey	45	24,44%	31,11%	11,11%	33,33%	22
	Gueswendé						
	Wend kuuni						
G1: 24/07/06 Sig Noghin	Teeg-Taaba (AFRCI*)	20	nd	nd	Nd	nd	00
	Delwendé II	33	nd	nd	Nd	nd	00
G2: 25/07/07 Sig Noghin	AFRCI* Teeg-Taaba	56	nd	nd	Nd	nd	00
G3: 26/07/07 ODE	Veuves et orphelins	22	nd	nd	Nd	nd	00
	Sougri-Nooma	31	nd	nd	Nd	nd	00
G4: 26/07/07 ODE	Wend-yida	21	nd	nd	Nd	nd	00
	Ratamanégré	24	nd	nd	Nd	nd	7
	Toyinga	12	nd	nd	Nd	nd	00
TOTAL	40 Associations	818					

G = Groupe; nd = non déterminé, C. Pro = nombre d'actrices possédant une carte professionnelle dans la salle; Alpha = actrice ayant suivi les cours d'alphabétisation en langue nationale. Les âges variaient de 18 ans à 66 ans. Arrondissement de Sig-Noghin: * La formation s'est déroulée dans l'enceinte de la mairie en présence de SEONE Lassiné (Technicien d'assainissement); SEBGO Yabré (Agent itinérant de santé) et de Madame ZARE A. Aicha (Correspondante culturelle de la cellule socioéconomique) tous à la marie de Sig Noghin, Arrondissement de Bogodogo et de Nongr-Massom la formation s'est déroulée au CIJEF, Arrondissement de Boulmiougou et de Nongr-Massom la formation s'est déroulée au centre Wend kuuni en présence du responsable de la section du Service d'hygiène de l'arrondissement: Mr WEDRAOGO D. Zakaria, aussi une association "Delwendé" a participé à titre d'observatrice à la formation.

III. La surveillance de la qualité et la quantité des aliments

La qualité des aliments de rue définie par leur innocuité n'est généralement pas garantie. Les risques de Toxi-infections alimentaires individuelles (TIAI) et collectives (TIAC) sont une menace permanente pour les consommateurs d'aliments de rue. Il faut donc une assistance pour l'amélioration de la qualité hygiénique des aliments de rue. Les actrices de l'alimentation de rue ont été formées sur les aspects de la sécurité alimentaire sur le plan sanitaire. En plus de ces formations, des analyses microbiologiques ont été effectuées sur des prélèvements d'échantillons de différents aliments de grande consommation et très susceptibles à la contamination et à l'altération.

Les normes d'hygiène existantes recommandées par les organisations internationales ne tiennent pas compte de ce secteur peu organisé qui est pourtant pourvoyeur de revenus et répondant au schéma de développement des sociétés modernes. Il faut donc trouver des méthodes souples, simples, fiables mais surtout applicables au domaine de l'alimentation de rue et compréhensibles par les acteurs de terrains et les vendeurs.

2. Le contrôle périodique de la qualité et les restitutions de résultats

Ces deux actions ont été possibles grâce à la collaboration avec les structures techniques compétentes. Cette collaboration institutionnelle entre les structures techniques de contrôle, l'équipe d'appui du projet et les actrices au sein de leurs associations autour de ces questions d'hygiène alimentaire et de santé, a été maintenue dans les différentes étapes du projet (même en post-projet). Les membres des différentes associations d'actrices en plus des formations ont été suivis pour des appuis conseils et contrôle de qualité la restitution des résultats des analyses microbiologiques de leur produit alimentaires après leur avoir fait régulièrement. Ces actions ont visé la pérennité dans les entreprises d'alimentation de rue des associations encadrées par ASMADE, des bons comportements recommandés par le système HACCP. Cette stratégie de l'ONG ASMADE, vise à faire émerger dans les associations la culture de l'hygiène corporelle et alimentaire.



Photos: Observation au microscope de germes par les femmes lors des restitutions (Photo ASMADE.)



Photos : Séances de formation des actrices appuyées par l'ONG-ASMADE en matière d'hygiène par le CRSBAN et la DAS (photo ASMADE.)

3. Mise en place d'un outil d'auto diagnostic de l'hygiène

L'ONG-ASMADE et le CRSBAN en collaboration ont mis au point le système "Hazard and Risk Cross-Table" (HRCT) ou "le tableau des dangers et risques" qui est un outil pratique pour le diagnostic des manquements aux règles d'hygiène dans les systèmes d'alimentation de rue mis au point par le Prof Nicolas Barro (voir ci-dessous). Cet outil "HRCT" peut être utilisé sur le terrain pour l'évaluation ou l'autoévaluation (utilisé par le vendeur lui même) objective des bonnes pratiques d'hygiène au niveau des sites de préparation et de vente des aliments de rue. Cependant, il requiert une observation attentive de son utilisateur.

Outil de Diagnostic des Bonnes Pratiques d'Hygiène

(Le système de la table de croisement dangers et risques)
Application du système sur la vente de l'aliment

1. Identification entreprise et enquêteur

Nom et prénoms de l'enquêteur:
 N° de la fiche./____/..Date...../...../200... Ville.....Quartier / Secteur. /____/
 Nom.....Prénoms..... Sexe de l'acteurs (rice): M /____/ F /____/
 Lieu de vente ¹....Type d'entreprise: Sans abri /____/ Sous un arbre /____/ Hangar /____/ Kiosque/____/
 Aliments vendus.....

2. Tableau

Eléments d'observation	appréciation		Risques et conséquences
	Bon	Mauv	
- On vous fournit la matière première			Risque d'acquisition de mauvaise qualité
- Vous allez chercher vous-même la matière première			Choix pour une meilleure qualité
- les aliments sont protégés de façon adéquate			Risque de contamination de toute sorte
- le vendeur est fixe			Hygiène contrôlable
- le vendeur se déplace avec les aliments dans une charrette			Risque d'altération de l'aliment
- le vendeur à une carte professionnelle (carnet de santé)			Contamination d'origine humaine
- Respect du principe du FIFO ²			Conservation de la qualité des aliments
- les aliments sont ils bien transportés vers le lieu de vente			Contamination
- L'aliment est vendu pendant de longue heure (plus de 4h)			Risque d'altération microbiologique
- les sauces sont maintenues à chaud sur un fourneau			Elimination des bactéries et autres
- les aliments froids sont maintenus dans un réfrigérateur			Evite l'altération microbiologique
- Les aliments sont manipulés (servis à la main) lors de la vente			Contamination d'origine humaine
- Existe il un bon système d'emballage adéquat des aliments			Contaminants de toute sorte
- Les mains sont régulièrement lavées			Réduction de la transmission des germes
- la même main sert l'aliment et prend l'argent			Contamination via la main
- les mêmes ustensiles sont utilisés pour les condiments et les aliments cuits			Risque de contamination croisée
- Tout l'aliment est vendu le même jour			Altération microbiologique d'aliment
- les aliments sont vendus le jour			Meilleur contrôle de l'hygiène
- les aliments sont vendus la nuit			Risque de contamination de toute sorte
- Le vendeur est-il instruit			Meilleure gestion de l'hygiène
- Bonne hygiène vestimentaire et corporelle du vendeur			Meilleure gestion de l'hygiène
- le vendeur a t - il reçu une formation en matière d'hygiène			Meilleure gestion de l'hygiène
- Les consommateurs manipulent l'aliment			Contamination d'aliment et auto-infection
- Atroupement des consommateurs sur l'aliment en vente			Contamination d'aliment
- Les mouches ont accès à l'aliment			Transmission d'agents microbiens
- La source d'eau est elle potable			Transmission de bactéries et substances

¹ Ecole, Marché, devant un service de santé, dans la rue et autres; FIFO² = les aliments sont vendus en fraction.

Conclusion: Scores des "Bon"/____/ % de Mauvais /____/ %

Recommandations sur les points observés: cas des BCH (Bon Comportement Hygiénique): 0-30% = appréciation négative; 31-66% = acceptable et 67-100% appréciation positive

Outil Diagnostique des Bonnes Pratiques d'Hygiène

(Le système de la table de croisement dangers et risques)
Application du système sur la vaisselle

1. Identification entreprise et enquêteur

Nom et prénoms de l'enquêteur:
 N° de la fiche / ____ / . Date / 200... Ville..... Quartier / Secteur / ____ /
 Nom..... Prénoms..... Sexe de l'acteurs (rice): M / ____ / F / ____
 Lieu de vente ¹..... Type d'entreprise: Sans abri / ____ / Sous un arbre / ____ / Hangar / ____ / Kiosque / ____
 Aliments vendus.....

2. Tableau

Élément d'observation	Appréciation		Risques et conséquences
	Bon	Mauv	
La source d'eau est elle potable (forage et ONEA)?			
Présence des trois bacs de vaisselle			
Existence de lavoir ou d'un système d'élévation			
les eaux de vaisselle sont propres (gouttelettes lipidiques)			
Bonne hygiène vestimentaire et corporelle du laveur			
Etat de l'hygiène des mains du laveur (pas de plaies)			
Utilisation d'éponge pour vaisselle			
Utilisation filet pour vaisselle			
Présence de panier à plats propres			
Les plats lavés sont protégés ou couvert par une nappe			
Présence de panier à plats sales			
Propreté de l'environnement de la vaisselle			
La vaisselle est faite sous abri			
Utilisation de détergent adéquat			
Présence de flaques d'eau sur le lieu de vaisselle			
Gestion des eaux usées écoulement par un canal			Conclusion partielle de l'enquêteur
Scores des "Bon" et "Mauvais"			

¹ Ecole, Marché, devant un service de santé, dans la rue et autres;

Conclusion: Scores des "Bon" / ____ / % de Mauvais / ____ / %

Recommandations sur les points observés: cas des BCH (Bon Comportement Hygiénique): 0-30% = appréciation négative; 31-66% = acceptable et 67-100% appréciation positive

Outil Diagnostic des Bonnes Pratiques d'Hygiène

(Le système de la table de croisement dangers et risques)
Application du système sur l'entreprise et l'environnement de vente

1. Identification entreprise et enquêteur

Nom et prénoms de l'enquêteur:
 N° de la fiche./____/. Date...../...../200... Ville.....Quartier / Secteur. /____/
 Nom.....Prénoms..... Sexe de l'acteurs (rice): M /____/ F /____/
 Lieu de vente ¹.....Type d'entreprise: Sans abri /____/ Sous un arbre /____/ Hangar /____/ Kiosque/____/
 Aliments vendus.....

2. Tableau

Elément d'observation	Appréciation		Risques et conséquences
	Bon	Mauv	
Nature du socle de vente (en ciment)			
Le socle est bien nettoyé			
Présence de tables et bancs propres			
Présence de déchets solides			
Présence débris alimentaires			
Présence de déchets liquides			
Les déchets liquides sont versés a proximité			
Présence d'animaux errants (poulets, chien etc..)			
Présence de poubelle pour les déchets solides			
Proximité d'égout ou de canal			
Présence de toilette			
La même vendeuse lave les plats			
Les surfaces de vente (tables) sont propre			
Bonne hygiène corporelle et vestimentaire du personnel			
Le lieu de vente est une attribution de la mairie			
Bonne organisation (vendeur, laveur, serveur)			
Connaissez vous les textes relatifs à la vente des aliments dans les rues			
Scores des "Bon" et "Mauvais"			

¹ Ecole, Marché, devant un service de santé, dans la rue et autres

Conclusion: Scores des "Bon"/____/ % de Mauvais /____/ %

Recommandations sur les points observés: cas des BCH (Bon Comportement Hygiénique): 0-30% = appréciation négative; 31-66% = acceptable et 67-100% appréciation positive

4 Hygiène vestimentaire chez les actrices de l'alimentation de rue

Plusieurs actions ont été réalisées dans ce sens pour l'amélioration de l'image visuelle, comportementale et de fond des actrices des 40 associations oeuvrant dans le domaine de la restauration et de l'alimentation de rue ou dans la transformation des produits locaux. Ainsi, les aspects d'hygiène corporelle et vestimentaire des actrices ont été soutenus par l'attribution de tenues de travail.



Photos: Cérémonies de remise de matériel aux actrices vêtues de leur tenue de travail

5. Environnement / Insalubrité de la cité

L'un des grands problèmes de l'alimentation de rue est son association à l'insalubrité de la cité. Afin de permettre au femmes actrices d'exercer dans un cadre de vie propre et sain il a été entrepris par l'ONG-ASMADE des demande d'espaces assainis et la création d'espace pilote pour la vente d'es aliments de rue. C'est ainsi que dans le quartier Tanghin de la ville de Ouagadougou une zone composée de plusieurs locaux de vente a été construite et mise à la disposition des vendeuses et des transformatrices. Les échanges d'expériences dans le domaine avec d'autres pays ont permis d'enrichir les connaissances sur cet aspect et de proposer des models pilotes (l'essai pilote du projet FAO alimentation de rue à Bobo Dioulasso, les models visités au Bénin au Sénégal).



Photos: Exemple 'd'organisation et de protection des aliments

Conclusion

La sécurité alimentaire n'est assurée que si la responsabilité est partagée par tous les acteurs de la chaîne alimentaire, du professionnel au consommateur. Tout au long de la chaîne alimentaire, de nombreuses procédures et mécanismes de contrôle sont implémentés pour garantir que l'aliment qui vient à la table du consommateur est propre à la consommation et que les risques de contamination sont minimisés. Cependant, il faut être conscient que le risque zéro n'existe pas et que la législation et les systèmes de contrôle ne peuvent pas nous protéger entièrement contre les personnes.

La meilleure façon de garantir la sécurité alimentaire est d'être bien informé sur les principes de base de la production alimentaire et de l'hygiène.



Chapitre 3



Initiative d'appui pour
l'efficacité de entrepreneuriat féminin

Introduction

L'Association Songui Manégré/ Aide au Développement Endogène a bénéficié d'un accord de subvention avec l'Union Européenne avec la collaboration de l'ONG belge Solidarité Socialiste/ Formation Coopération Développement pour le financement de son programme d'intervention dans le secteur de l'alimentation de rue et de la transformation des produits locaux qui s'étale sur cinq ans, 2003 - 2007. L'objectif général de l'ONG dans ce programme est d'améliorer les conditions de vie et la situation alimentaire des populations pour l'appui aux actrices de l'alimentation de rue et de la transformation. Trois axes d'intervention, fortement imbriqués, ont été identifiés à partir des objectifs spécifiques à savoir : l'axe santé, l'axe management, l'axe entrepreneuriat.

Dans cette présentation, il s'agit d'effectuer une capitalisation des actions qui ont été réalisées pendant les trois ans et qui se rapportent à l'amélioration des capacités entrepreneuriales des actrices ciblées dans différents arrondissements de la ville de Ouagadougou.

I. La méthodologie

1. L'identification de l'équipe de réalisation de la capitalisation

L'ONG a opté un travail d'équipe en vue de la réalisation de la capitalisation. L'identification de l'équipe s'est faite lors d'une rencontre du COSE (Comité d'orientation de Suivi et d'évaluation), qui a regroupé les partenaires techniques, financiers et les représentants des associations d'actrices. De cette rencontre cinq personnes ressources ont été identifiées pour la réalisation de la capitalisation et les discussions sur les contours de la capitalisation ont permis d'ébaucher une orientation globale. Ainsi il a été constitué le comité de rédaction de la capitalisation.

2. L'atelier de capitalisation et la journée de l'alimentation de rue

L'atelier de capitalisation a été un riche cadre de collecte de données sur les actions réalisées par ASMADE dans le secteur de la restauration de rue et de la transformation des produits locaux selon les trois grands axes ci-dessus cités.

Après une synthèse des données de l'atelier de capitalisation, il a été décidé d'attribuer à chaque membre de l'équipe une partie à rédiger. Tous les rapports dont dispose l'ONG sur le programme réalisé ont été mis à la disposition de chaque membre de l'équipe.

Une journée de l'alimentation de rue a été organisée par l'ONG-ASMADE en collaboration avec les partenaires techniques dont le CRSBAN de l'Université de

Ouagadougou. Cette journée visait essentiellement à faire un plaidoyer auprès des décideurs de l'importance du secteur en vue d'une meilleure organisation.



Photos : Action de soutien à l'activité des transformatrices et des restauratrices dans le cadre du programme de l'alimentation de rue (Photos ASMADE.)

3. Définition des concepts

La définition proposée par Townsend repose sur une approche relative de la **pauvreté** : Les individus, familles ou groupes de la population peuvent être considérés en état de pauvreté quand ils manquent des ressources nécessaires pour s'alimenter, pour participer aux activités et avoir les conditions de vie et les commodités habituelles. Leurs ressources sont si significativement inférieures à celles qui sont déterminées par la moyenne individuelle ou familiale qu'ils sont, de fait, exclus des modes de vie courants, des habitudes et des activités".

L'entreprise alimentaire

Tout bâtiment ou toute zone où les aliments sont manipulés, ainsi que leurs environs relevant de la même direction. Cette définition fait exception dans le milieu de l'alimentation de rue souvent l'entreprise qui doit être un bâtiment se résume a un morceau d'étoffe ou a un carton sur lequel l'aliment est vendu.

Restauration et l'alimentation de rue

Selon le Robert 2003 «La restauration, est le métier de restaurateur, de traiteur, de préparation de plats. La restauration regroupe toutes les activités commerciales destinées à satisfaire les besoins de nourriture et boissons».

Selon la FAO Les aliments de rue ou aliments vendus sur la voie publique sont des aliments et boissons vendus par des vendeurs et marchands ambulants dans les rues ou autres endroits publics similaires (FAO, 1989).

Transformatrices de produits locaux

La chaîne de production alimentaire est devenue plus complexe, multipliant les possibilités de contamination et de développement des agents pathogènes surtout lorsqu'il s'agit d'aliments de rue. Bien des flambées épidémiques qui, autrefois, se limitaient à une petite communauté, peuvent désormais prendre des dimensions mondiales.

Dans la perspective d'améliorer la qualité nutritionnelle des aliments, il a été proposé en collaboration avec le CRSBAN de l'Université de Ouagadougou le schéma technologique globale avec les différents point critiques (Figure). Ce schéma est en vigueur au sein du groupe cible (Association des femmes encadrées par ASMADE)

II. Inscription géographique et présentation des groupes cibles par l'intervention de l'ONG.

1. L'inscription géographique

Le programme a été mis en œuvre dans quatre arrondissements sur cinq que compte la ville de Ouagadougou, avec une disparité de l'intervention. Bogodogo compte 22 associations féminines bénéficiaires sur 40 contre 10, 5, et 3 respectivement à Nongr'massom, Sigh- Noghin et Boulmiougou.

Les femmes sont le groupe ciblé par l'ONG en vu de la mise en ouvre du programme. Il s'agit particulièrement des femmes qui exercent dans les zones périphériques.

Dans la périphérie l'on note en générale un faible niveau de développement qui induit en matière de restauration alimentaire entre autre activité commerciale une faible rémunération comparativement à des actrices installées dans les quartiers centraux (Thierry.G, Bougouma B et Bréhima D). Selon les mêmes auteurs cela met en exergue l'importance des besoins de financement dans les quartiers périphériques.

2. le profil des actrices

Les quarante associations représentent une population de 1200 membres actifs, sachant que chaque membre emploie au moins 3 personnes, l'on se retrouve avec un m*nombre total de 3600 personnes.

L'âge moyen des actrices est compris entre 20 et 45 ans avec 10 individus comme taille moyenne de leur ménage.

Certaines associations ont été créées par ASMADE, d'autres ont bénéficié d'un appui en vu de leur reconnaissance officielle ; enfin l'ensemble des associations ont bénéficié d'un appui en vu de leur réorganisation. Le thème management aborde avec plus d'éclairage l'appui au plan organisationnel des actrices.

III- La définition des axes de l'entreprénarisation du secteur de l'alimentation de rue et de la transformation des produits locaux

1. La réappropriation du concept de la pauvreté

L'ONG a adopté une stratégie participative en vu de donner a ce concept vaste un contenu spécifique qui émane de la réalité des acteurs bénéficiaires du programme. Une rencontre sur le thème : Gestion urbaine et pauvreté : alimentation de rue et transformation, a été l'un des principaux moyens que ASMADE à identifié en vu d'une meilleure relativisation du concept.

Cet atelier a été un cadre riche en ressources humaines au plan qualitatif en ce sens que autour d'une même table l'on a regroupé partenaires au développement – acteurs – bailleurs. Dans son articulation, l'atelier a privilégié le dialogue qui a permis de recueillir des données qui portent sur l'expression de la pauvreté selon les acteurs ciblés. Ainsi, à la question : La pauvreté Qu'est ce que c'est ? Des réponses données, par les participants, a émergé un riche corpus qui à été classé par les animateurs.

Tableau 4: L'expression de la pauvreté

La pauvreté économique et matérielle	La pauvreté sociale, politique et culturelle
C'est le manque de connaissances	est l'anonyme
L'analphabétisme est une pauvreté	Ce n'est pas une personne
d'insuffisance et de manque	C'est le dernier
C'est le risque de mourir sans soins	Le pauvre est peu écouté
Difficulté d'éduquer ses enfants	La pauvreté est sources de conflit
Insuffisance de moyens de scolarisation	Obligation d'entreprendre ce qu'on ne veut pas
Impossibilité de vendre ce que tu as	Il n'y a pas d'amis

C'est le chômage	Il n'est pas nécessaire
Incapacité de réaliser ce que l'on veut	Il n'est jamais intéressant
	Le pauvre n'est pas respecté

Sources : ASMADE rapport de l'atelier : La pauvreté matérielle et économique dé-sécurise les besoins fondamentaux tandis que celle socio – culturelle et politique ont une force désocialisante.

Les données présentées dans ces tableaux établissent un bilan assez exhaustif des moyens matériels, humains, financiers et psychologiques mis en oeuvre par les acteurs dans l'exercice de leur activité. En réalité ce bilan permet un diagnostic qui met en exergue les contraintes qui émergent des différentes situations des acteurs. Dans ces conditions, entreprendre, était-il possible ?

Il faut noter que l'expression que donnent les acteurs de la pauvreté n'est pas une simple production intellectuelle ou imaginaire due à la tenue de cet atelier qui les aurait conduit à amplifier leurs vues. Déjà en Mai 1996, Thierry Goli, Boniface Bougouma et Bréhima Diawara ont indiqué que dans la restauration alimentaire, sur vingt enquêtés plus de 80% souhaitent bénéficier de financement en vue d'étoffer leur fond de roulement et investir. Investir et innover est un fait qui s'impose aux acteurs de la restauration même quand on exerce dans la rue sinon la faillite s'installe, *janvier 2000 Charlotte Yaméogo*. Quant aux acteurs de la transformation des céréales locales, l'appui financier était un besoin pressant sinon l'essor économique serait hypothétique.

Si l'alimentation de rue et la transformation des produits locaux n'avaient été un fait, répondre par l'affirmative à la question ci-dessus posée aurait été impossible. Ce qui conduit à saluer l'effort de survie, que l'on note là, qui a permis la création de ces petites entreprises. Ainsi, malgré les conditions difficiles, entreprendre a été possible ; cependant pérenniser l'action entreprise et prospérer en s'affranchissant de la pauvreté reste une question posée. Il ne suffit donc pas de créer une unité de restauration ou de transformation de produits locaux pour s'en sortir. Cela est nécessaire mais pas suffisant, encore faut-t-il que l'action entreprise trouve des conditions favorables qui produisent l'essor du fait entreprendre.

Intervenir dans ces conditions de survie en vue de dépaupériser engage et oriente l'intervention selon les objectifs spécifiques suivantes :

- affranchir les acteurs bénéficiaires de la survie.
- dynamiser l'acte entrepris en vue de rendre les entreprises prospères.

Vouloir inscrire les entreprises du secteur de l'alimentation de rue et de la transformation dans une logique de pérennisation et de rentabilité, n'est pas possible sans un changement véritable de comportements. Cette métaphore est pour nous une manière de marquer le passage de la survie à la pérennisation et la prospérité. Il va falloir que les actrices quittent

le soleil de la rue pour se mettre à l'ombre de la rue. Cela ne peut être possible sans l'acquisition de rudiments en matière de culture d'entreprise. Requérir l'adhésion des acteurs pour la logique entrepreneuriale est la troisième tâche dans laquelle s'est engagée l'ONG.

Ainsi c'est à travers cette réappropriation du concept de la pauvreté que les contours de l'intervention d'ASMADE au plan entrepreneurial vont être définis et traduits de façon participative en plusieurs axes en vue de déclencher une dynamique de changement dans le secteur de l'alimentation de rue et de la transformation des produits locaux. Il faut noter que l'ONG a inscrit son intervention dans le modèle de changement par la méthode systémique, où l'on note l'inscription de l'appui au secteur dans des aspects se rapportant aux trois grandes catégories de variables de changement (1989, Hellriegel, Slocum et Woodman). Ainsi dans l'intervention de l'ONG on note différentes actions d'appui centrées sur :

- les personnes,
- la tâche et la technologie
- la structure et la stratégie

Il faut noter que c'est à travers ces différentes variables que des actions ont été identifiées en vue de satisfaire aux objectifs spécifiques indiqués auparavant.

2. Les axes de l'entrepreneuriat du secteur de l'alimentation de rue et de la transformation des produits locaux.

L'énumération des causes de la pauvreté a permis d'identifier les blocages à l'exercice de l'alimentation de rue et de la transformation des produits locaux. Toutes les causes notées en Itaque dans le tableau 2 et les besoins exprimés par la suite ont servi à identifier, après analyse, les limites des stratégies développées par les femmes et dégager des besoins que les acteurs ont exprimés. C'est à partir de ces différents éléments que les animateurs de l'atelier du 24 au 28 septembre 2001 vont construire les axes de l'appui d'ASMADE en matière d'entrepreneuriat.

3. Limites des stratégies développées par les actrices et définition des domaines d'appui prioritaire.

Les études antérieures de recontextualisation ont montré que le secteur de l'alimentation de rue bien que pourvoyeur d'emploi et d'outil de lutte contre la pauvreté souffre de manque de matériel, d'organisation et d'absence de professionnalisme. Les différents principaux points répertoriés sous cet angle sont consignés dans le tableau 5.

Tableau 5 : Quelques limites au développement de l'entrepreneuriat féminine dans le secteur de l'alimentation de rue

d'acteur	Limites des stratégies développées	Besoins prioritaires
La restauration	<ul style="list-style-type: none"> -Manque et insuffisance d'organisation. (organisation non formalisée, non structurée, connaissances insuffisantes) -insuffisance de capacité de gestion -lieux d'exercice de l'activité inappropriés : occupation illicite, risque de déguerpissement, harcèlement, conflit, absence d'investissement, lieux malsains (poussière, maladie). -Insuffisance de matériel d'exploitation : tables, bancs, assiettes, bassines etc. - difficultés à s'approvisionner régulièrement en matières premières et condiments (accès aux ressources, négociations). -absence de lieux appropriés de stockage. - méconnaissance des techniques de stockage.- insuffisance des stratégies de marketing. 	<ul style="list-style-type: none"> Approvisionnement en matières premières. -formation en gestion. -formation en technique de stockage -diversification, innovation. -faciliter l'accès aux matières premières et aux condiments -développement des moyens de conservation à court et moyen terme.
Type d'acteur	Limites des stratégies développées	Besoins prioritaires
Transformation à sec	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'équipement spécifique à la transformation des produits (décortiqueuse, broyeurs). - absence de séchoirs appropriés, absence de contrôle de qualité des produits finis Mauvaise présentation des produits. - insuffisance des moyens de distribution (écoulement) - lieux d'exercice de l'activité inapproprié (dans les lieux d'habitation). -insuffisance des capacités de gestion -difficultés approvisionnement régulier en matière première (céréales). Absence de lieux appropriés de stockage - Insuffisance des stratégies de marketing. 	<ul style="list-style-type: none"> -Améliorer les moyens techniques de stockage -formation en gestion -faciliter l'approvisionnement -formation en technique de conservation de boissons -faciliter l'accès à de équipements spécifiques -formation en technique d'amélioration de la qualité. -Améliorer la présentation et personnaliser les produits.
Transformation en liquide	<ul style="list-style-type: none"> -Absence d'équipements spécifiques (ustensiles en inox soude sac) -difficultés d'accès à des consommable de qualité (flacons, sachets bocaux). -difficultés de conservation des jus en particulier - gamme de produits commercialisés limités -Absence de contrôle de qualité des produits finis. -Mauvaise présentation des produits. -insuffisance de stratégie de marketing. - difficultés approvisionnement régulier en matière première 	

IV- Les actions réalisées au plan entrepreneurial

Selon les objectifs spécifiques définis l'on peut classer les actions réalisées au plan entrepreneurial dans les axes suivants :

- L'appui en vu du développement endogène des actrices de la restauration de rue et de la transformation des produits locaux par l'amélioration des entreprises existantes et la création de nouvelles unités.
- l'appui en vu de rendre les acteurs plus compétitifs et les entreprises plus rentables.
- l'appui en vu de l'acquisition de rudiments en matière de culture d'entrepreneuriat.

Dans chaque axe, il existe des variables du changement spécifique d'une organisation.

1. 1'appui en vu d'affranchir les acteurs de la survie et création de nouvelles unités.

1.1. Appuis liés à l'amélioration des conditions de réalisation des activités.

Le sous équipement des petites entreprises qu'il soit du secteur de l'alimentation de rue ou de la transformation à conduit l'ONG à initier dans son programme un appui en vu d'équiper les différents acteurs pour la production de plus que un cadre approprié et légalement reconnu en vu l'exercice de leur activité et à aménager

1.1.1. Au plan spatial

L'appui à l'aménagement des espaces est marqué par la construction de trois prototypes de restaurant sur le site de Tanghin (arrondissement de Nongre Massoum) au profit de trois associations de restauratrices et de transformatrices. En matière d'équipement test l'on peut noter l'introduction de trois prototypes de table de commercialisation des aliments au profit de trois associations différentes. Ainsi, plusieurs actrices déguerpies ont pu trouvé une installation fixe et reconnue par la municipalité.

1.1.2. Au plan équipement des acteurs

Dans un premier temps l'appui a permis de renforcer les équipements primaires dont disposent les actrices (assiettes, casseroles, bassines, cuvettes, fûts, marmites, plats, seaux, cuillères et fourchettes) partout l'on note une augmentation. Dans un second temps l'on note l'introduction d'équipement destinés à l'amélioration des conditions de travail à travers : la performance de l'action, la conservation, le transport et enfin la présentation des produits et des actrices elle mêmes. Ainsi on note par type d'équipement l'introduction dans de réchauds à gaz, de foyers améliorés, de grilloirs de séchoirs, de pousse- pousse à eau ; de moulineuse, de perchoir et de soude- sac ; de glacières et thermos, de présentoirs, de blouses et de chariots.

Dans cette batterie d'équipement on peut noter l'existence de matériels performants qui va permettre aux actrices bénéficiaires de réaliser des gains de temps tout en participant à la protection de l'environnement et sécuriser au plan hygiénique les aliments et enfin garantir une meilleure conservation lors de la commercialisation. De plus l'acquisition de cadre aménagé par les restauratrices, les affranchit de l'insécurité spatiale qui est un frein à tout investissement, car d'un jour à l'autre on peut être déguerpi.



Photos: Cérémonie de remise de matériels

1.1.3. Au plan financier

L'accès au crédit

L'accès au crédit est une véritable pierre d'achoppement pour les acteurs du secteur informel en général et le sous secteur de l'alimentation de rue et de la transformation en particulier. Pour les acteurs qui nous concernent, même les institutions financières aux conditions de financement relativement souples ne sont pas toujours accessibles.

Ainsi en vu de permettre aux acteurs d'être des opérateurs éligibles auprès des institutions financières, l'ONG va dans un premier temps se porter garant, par la signature d'une convention et le dépôt d'un fonds de garantie auprès des institutions financières ciblées. Ensuite, vu le niveau d'instruction des différents acteurs, il a été initié au sein de ASMADE un accompagnement des actrices pour le montage des dossiers de crédits.

L'importance du crédit octroyé à travers le réseau des caisses populaires

Rappelons que depuis le lancement du projet, l'ONG ASMADE a contribué à l'assainissement au plan organisationnel et légal de plusieurs associations. Ainsi de 2005 à 2008 l'ONG compte quarante associations affiliées. Parmi les 40 associations appuyées par l'ONG 24 ont eu accès au crédit. Il faut noter que certaines associations pendant ces trois années ont renouvelé 2 fois leur crédit et d'autres trois fois. Il s'agit respectivement des associations Gand Taaba, Wend-Puiré et Herebey et enfin Sougr-Nooma de la commune de Bogodogo qui a renouvelé trois fois son prêt.

Tableau 6 : distribution du prêt de 2005 à 2008

Années	Nbre d'associations bénéficiaires	Nbre d'actrices bénéficiaires	Montant total par association (Frs CFA)	Niveau de remboursement
2005	6	121	14.710.000	100%
2006	12	156	22.905.000	100%
2007	9	101	18.340.000	100%
2008	1	10	1.850.000	100%
TOTAL	27	383	55.955.000	

Tableau 7: montant minimum et maximum alloué et raison du prêt

Année	Montant minimum / actrice	Montant maximum/ actrice	Raison du prêt	
			Achat de matières premières	Aménagement et achat d'équipement
2005	50.000	2.500.000	121	8
2006	50.000	1.250.000	156	12
2007	50.000	2.000.000	101	1

Les aménagements effectués concernent les sites pour la pratique de la restauration ou celle de la transformation. Les quarante associations répertoriées dans la dynamique de l'appui de l'ONG en moins d'un quinquennat sont indicatrices de l'adéquation du dispositif d'appui aux attentes des actrices notamment en matière de crédit et de renforcement de leurs capacités en général. Seulement le rapport taille globale des actrices encadrées et les bénéficiaires du crédit est de 36.55% sur trois ans. La taille comparée du crédit entre actrices et entre association dénude de grandes disparités qui montrent que l'ONG-ASMADE travaille avec plusieurs catégories d'actrices. Ce qui est sûr l'appui a touché des actrices au stade embryonnaire de leur activité, elles sont les plus nombreuses. Cela confirme la prise en compte des bilans effectués lors des ateliers préliminaires et surtout fait montre d'une adéquation avec le soucis de dépaupériser, objectif principal du programme.

A l'opposé se trouvent des actrices confirmés dans leurs activités depuis plus d'une décennie mais dont l'appui tire d'une sorte de marasme et introduit dans un nouveau souffle de dynamisme qui articule les fondements de leur croissance économique.

1.2 Appuis liés à l'amélioration de la technologique

Les appuis liés à l'amélioration des technologies et aux stratégies des acteurs comme le modèle systémique l'indique, la technologie et la stratégies sont des variables qui dans une organisation peuvent conduire au changement, pour les organisations qui nous concernent ici, ces deux variables ont un rôle central dans la mesure où les investissements initiaux nécessaires (équipements, locaux) sont faibles, c'est l'acquisition de savoirs acquis

qui constituent souvent la principale barrière à franchir pour le démarrage de ces entreprises.

Des échanges dans la sous région Ouest africaine ont été réalisés en vu d'étoffer la maîtrise et les capacités novatrices des actrices. De plus les rencontres entre actrices ont favorisé l'émergence d'une dynamique d'échange entre les membres d'un même groupe et entre membre de plusieurs groupes au plan local.

1.2.1. Les échanges d'expérience

Des échanges d'expériences entre actrices du Burkina Faso et celles du Bénin et du Sénégal, en matière de restauration et de formulation de farines infantiles ont été faits. Le COSE (Cadre d'orientation et de Suivi évaluation), généré par le programme, a favorisé entre les actrices au plan local des échanges d'expérience et de savoir faire.

1.2.2. Les transferts de savoir-faire

Il a été fait les transferts suivants:

- Du Burkina Faso vers le Sénégal par rapport à la technologie du caramel de Pain de singe et le couscous MABLERI (Maïs, blé, riz);
- Du Sénégal vers le Burkina en matière de pasteurisation des jus et fabrication de confiture;
- Du Bénin vers le Burkina sur la transformation du manioc (*placali*);
- Du Bénin vers le Burkina cela a porté sur la transformation du poisson (fumage et séchage).



Photo : Echange entre actrices et équipe d'animateurs et exposition d'équipements de transformation

1.2.3. Amélioration de la présentation des produits

L'accent été mis sur la production, la confection d'emballages avec un étiquetage bien visible et descriptif des produits qu'ils contiennent. Cette meilleure présentation et protection des produits (emballage, étiquetage, amélioration de la qualité des emballages, etc.) est un signe extérieur d'un pas vers l'amélioration dans le secteur des petites industries agroalimentaires.



Photo : Produits céréaliers transformés montrant l'amélioration de leur présentation

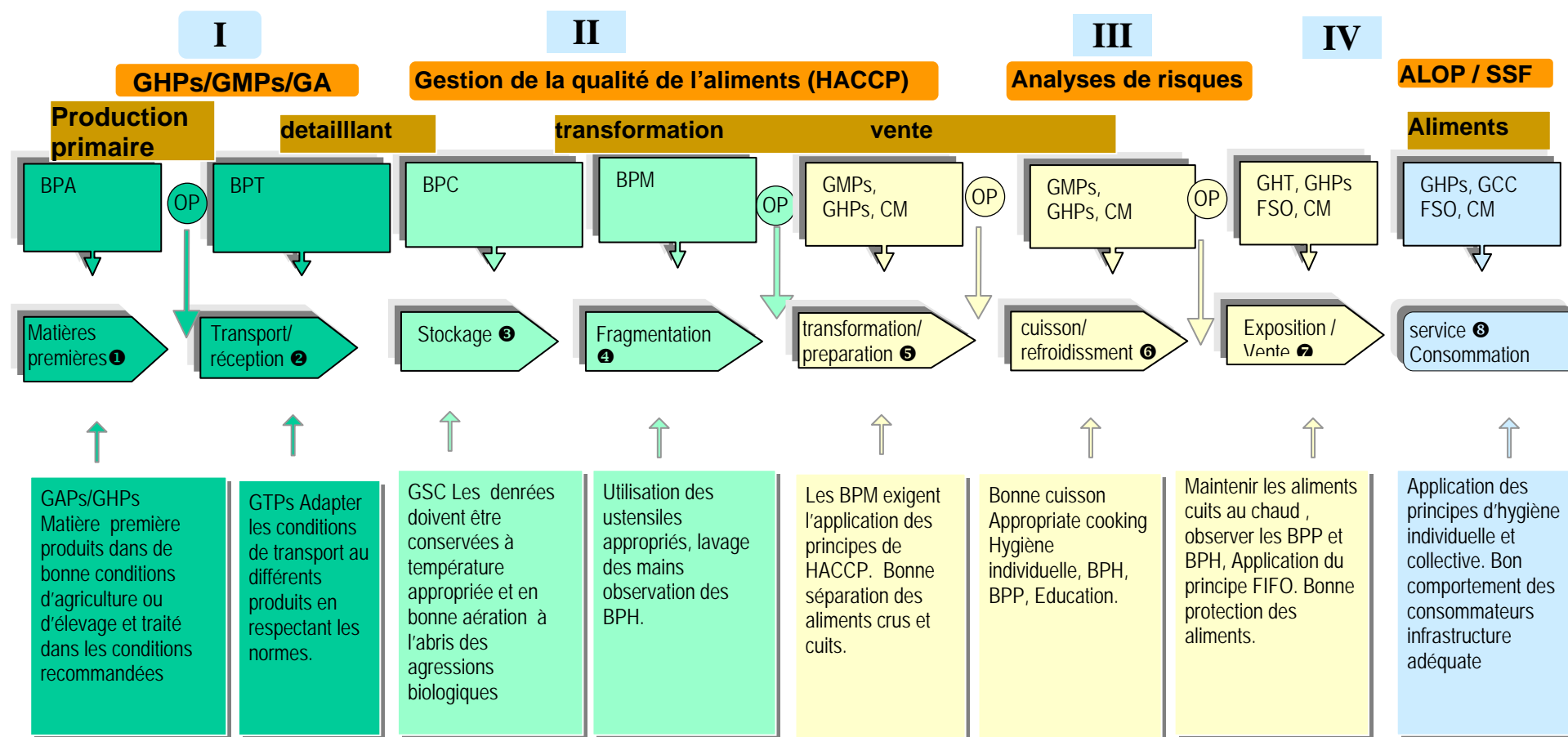


Figure 3: Diagram of FSO concept and FAO (*Codex alimentarius*) guidelines application for safe street foods guidelines. GAP= Good Agricultural Practices GHP= Good Hygiene Practices, GMPs = Good Manufacture Practices, GSC = Good Storage Conditions; AHT = Appropriate Holding Temperature; GTC = Good Transport Conditions; GFPC = Good Fragmentation and Conditioning Prodecdure; GCC = Good Comportement of Consumers, ALOP = Appropriate Level of Protection, PÖ performance objective, CM controle measure

2. L'appui en vu de rendre les acteurs plus compétitifs et les entreprises plus rentables.

Subventions

Ces subventions sont marquées par des dons de matières premières et les locations de stands et prise en charge des actrices pour leur participation aux expositions ventes nationales et internationales.

Promotions des produits :

- Selon les données de l'évaluation interne 40 actrices ont bénéficié de cet appui promotionnel. Parmi ces actrices les unes ont participé aux grandes manifestations nationales telles que le FESPACO, les NAK, le SIAO et les JAAL avec un nombre relativement important (11 et 14 respectivement) d'actrices dans les deux derniers cas

- Aide à la recherche des marchés
- Sensibilisation des actrices et consommateurs aux bonnes pratiques d'hygiène par le théâtre.
- Amorçage du processus de labellisation et de standardisation.

3. Appui en vu de l'acquisition de rudiments en matière de culture d'entreprise

Plusieurs formations ont été organisées en vu de renforcer les capacités de gestion des entreprises. Selon l'échantillon de l'auto-évaluation 95% des actrices interrogées ont bénéficié des formations soit 101/106. Les formations qui s'inscrivent dans le cadre du renforcement de la culture d'entreprise sont la gestion administrative et financière et le marketing avec respectivement 34% et 32,5% actrices bénéficiaires. Il faut noter qu'une actrice peut bénéficier de plusieurs formations, ce qui conduit à dénombrer 171 bénéficiaires pour les deux formations citées. Un guide de gestion administrative et financière accompagne les bénéficiaires pour la mise en œuvre de savoir acquis.

Ces formations ont été soutenues par des visites sur les lieux de vente ou de production en vu de fournir aux actrices un appui conseil sur place.

A la lumière de l'approche systémique l'appui dans ce point est construit sur la personne et la stratégie qui sont des axes qui peuvent amorcer le changement.

En ce qui concerne les actions réalisées au plan entrepreneurial, il faut le souligner, que les autres domaines ont été réalisés dans un cadre organisationnel et environnemental fortement. Il a fallu réorganiser, créer et mener un lobbying auprès des autorités publiques en vu de rendre l'action possible dans le secteur de l'alimentation de rue et de la transformation des produits locaux.

Dans cette approche systémique, ASMADE a pu mobiliser des moyens importants en vu de favoriser l'émergence d'une dynamique de changement pérenne qui pourra affranchir

les actrices de la pauvreté par l'essor de leur activité. Cela nous introduit au seuil de la lecture des initiatives de changements qui émergent de l'appui de l'ONG.

V- RESULTATS ET ANALYSES (L'impact de l'appui ASMADE)

L'appui de l'ONG dans le secteur de l'alimentation de rue et de la transformation des produits locaux, s'est articulé sur des acquis méthodologiques au plan local et sous régional, comme c'est le cas pour le Sénégal. Cependant l'originalité de l'intervention du programme piloté par l'ONG ASMADE réside dans le fait de vouloir intervenir surtout dans les sphères les plus pauvres de l'alimentation de rue, dans la périphérie où les revenus sont relativement faibles comparés à ceux des actrices situées dans les secteurs centraux de la ville de Ouagadougou (Mai 1996 Thierry Goli et al et Belibi Nébié en à préciser et vérifier). De plus le programme s'est articulé sur un faisceau d'action qui a permis d'agir sur la personne, la technologie, la stratégie, l'accès au crédit, subventions et l'environnement institutionnel. Rares sont les projets qui dans les années 90 faisaient la conjugaison entre former, équiper, accorder un crédit et promouvoir. Tout ce dispositif à été mobilisé en vu de réaliser les trois axes de l'entrepreneuriat du secteur que nous avons indiqué plus haut.

Si l'on s'appuie sur le bilan que nous faisons plus haut des fonds injectés sous forme de crédit et les subventions et action promotionnelle l'on peut dire que pour certaines actrices les éléments pour un enracinement du changement sont amorcés tandis que pour d'autres par contre la route est encore longue.

L'ONG s'est fortement inscrite dans la mise en œuvre du programme sur des regroupements associatifs dont la plupart ont une gestion individualisée, donc paraissent plus comme des associations "tremplins" comme on le voit partout. Le danger dans ce cas est la répercussion difficile des acquis à la base et que l'on soit tenté de s'appuyer, comme on le voit souvent dans les programmes, sur les leaders pour une question de représentation et de résultats.

Une recombinaison des associations par l'ONG, en vu d'avoir des micro plans où l'action est directement introduite, permettra d'éviter les dérives de plus en plus décriées et surtout l'inertie que l'on note dans les grands ensembles associatifs. Ces derniers ont bien souvent un rôle de représentation que de fonctionnement.

Le domaine du changement social ou économique qu'il soit sur un micro ou un macro plan est de plus en plus chose difficile à réaliser surtout quand on agit à travers un programme articulé à court terme. Les moyens que l'on mobilisent aussi parfait soient-ils ne produisent malheureusement pas des résultats mathématiques. Mais ils ont le mérite de dégager plusieurs blocages au changement dont ce présent programme n'a pas failli à la règle. Ces acquis qui s'inscrivent dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, qui est un phénomène récurrent malgré les multiples programmes, ne peuvent générer au bout d'un programme quinquennal les bases de leur consolidation.

VI. ELEMENTS POUR LA CONSOLIDATION DES ACQUIS

- Recomposition par ASMADE des associations bénéficiaires en vu des objectifs du programme et les activités en perspectives.

- Renforcement les acquis auprès des actrices bénéficiaires

- Extension du programme à d'autres provinces

- Reconnaissances des corps de métiers des actrices de l'alimentation de rue

Création d'un site pilote de formation, d'alphabétisation et de commercialisation, géré par l'ASMADE.

- Contribuer à l'émergence et à la formalisation des échanges commerciaux sein du collectif.

- Elaborer une stratégie de promotion des produit et actrices.

CONCLUSION

La collaboration avec les structures techniques et de recherche a permis d'établir et de maintenir un contact avec les utilisateurs des résultats de la recherche. Cela a permis une meilleure orientation des objectifs de nos travaux pour mieux les adapter aux besoins des utilisateurs, L'exemple CRSBAN-ASMADE a constitué une interface active entre la recherche et le secteur du développement, permettant ainsi la vulgarisation des résultats dans ce domaine. Un bel exemple d'action de synergie d'ONG et de structure de recherche-développement. Implication plus profonde des:

- chercheurs pour les pistes de recherche qui se dégagent:
- autorités municipales, et décideurs politiques
- ONGs, partenaires au développement
- Acteurs sur le terrain.

La formation et l'éducation sur:

- Les bonnes pratiques d'hygiène,
- La législation en la matière et les textes juridiques régissant la profession

La régionalisation de l'exemple de collaboration CRSBAN-ASMADEElaborer et adapter au domaine de l'alimentation de rue au niveau national et régional: norme national (Burkina Faso) et régional (espace UEMOA).



Références bibliographiques

- Barro N., Bello A.R., Savadogo A., Ouattara C.A.T., Iboudo A-J., Traoré A.S.,** 2006a. Hygienic status assessment of dishwaters, utensils, hands and pieces of money in street foods vending sites in Ouagadougou; Burkina Faso. *Afr. J. Biotech.*, **5**: 1107-1112.
- Barro N., Gaméné A.A., Itsiembou Y., Savadogo A., Nikiéma A.P., Ouattara C.A.T., De Souza C.A., Traoré A.S.,** 2007. Street-vended Foods improvement: Contamination Mecanisms and Application of Food Safety Objective Strategy: Critical review. *Pakistan Journal of Nutrition*), **6** (1) : 01-10.
- Barro N., Nikiéma P., Ouattara C.A.T., Traoré A.S.,** 2002b. Evaluation de l'hygiène et de la qualité microbiologique de quelques aliments rue et les caractéristiques des consommateurs dans les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso (Burkina Faso). *Rev. Sci Tech. Sci. Santé*, **25** : 7-21.
- Barro N., Ouattara C.A.T., Nikiéma A.P., Ouattara A.S., Traoré S.A.,** 2002a. Evaluation de la qualité microbiologique de quelques aliments de rue dans la ville de Ouagadougou au Burkina Faso. *Cah. Santé*, **12** : 369-374.
- Barro N., Traoré A.S.,** 2006. Mise en place d'un cadre de concertation dans le domaine de l'alimentation de rue à Ouagadougou; états des lieux et problématique. Communication lors de Atelier national ASMADE, Ouagadougou 2 février 2006; Burkina Faso. 16 pages.
- Barro N., Traoré S.A.,** 2004. Identification des aliments de rue de grande consommation nécessitant un suivi de contrôle de qualité. *Rapport d'études sur les aliments de rue à Ouagadougou ASMADE-CRSBAN*. 24 p.
- Barro N., Traoré S.A.,** 2005. Epidémiologie et caractérisation de quelques bactéries et virus impliqués dans les toxi-infections alimentaires au Burkina Faso. Rapport du projet de Recherche FIS N° E/3410 - AE/13523 *FIS-CRSBAN*. 24 p.
- Bryan F.L.,** 1988. Risk associated with practices, procedures and processes that lead to outbreaks of foodborne diseases. *J. Food Prot.*, **51** : 663-673.
- Cardinale, E., Perrier Gros-Claude J.D., Tall F., Gueye E.F., Salvat G.,** 2005. Risk factors for contamination of ready-to-eat street-vended poultry dishes in Dakar, Senegal. *Int. J. Food Microbiol.*, **25** : 157-165.
- Chakravarty I., Canet C.,** 1996. Street food in Calcutta. *Food, Nutr. Agric.*, **17/18**: 7.
- Dawson R.J, Canet C.,** 1991. International activities in street food. *Food contr.*, **2** : 135-139.
- El-Scherbeeney M.R., Saddik M.F., Aly H.E.S., Bryan F.L.,**1985b. Microbial profiles and storage temperatures of Egyptian rice dishes. *J. Food Prot.*, **48**: 39-43.

- El-Scherbeeney M.R., Saddik, M.F., Bryan, F.L.**, 1985a. Microbial profiles of food sold by street vendors in Egypt. *Intern. J. Food Microbiol.*, **2** : 355-364.
- Gerbouin-Rerolle P., Chauliac M., Masse-Raimbault A.M.**, 1993. Alimentation de rue : situation et perspectives. *Cah. Santé*, **3** : 367-374.
- King, L.K., Awumbila B., Canacoo E.A., Ofosu-Amaah S.**, 2000. An assessment of the safety of street foods in the Ga district of Ghana; implication for the spread of zoonoses. *Acta tropica*, **76**: 39-43.
- Mwangi A.M., den Hartog A.P., Mwadime R.K., van Staveren W.A., Foeken D.W.**, 2002. Do street food vendors sell a sufficient variety of foods for a healthful diet? The case of Nairobi. *Food Nutr. Bull.*, **23**: 48-56.
- Ohiokehai O.**, 2003. Nutritionnal Aspects of street foods in Botswana. *Pakistan J. Nutr.*, **2** : 76-81.
- Owhe-Ureghe O.E., Ekundayo A.O., Agbonlahor D.E., Oboh PA, Orhue P.**, 1993. Bacterial examination of some ready-to-eat foods marketed in Ekpoma, Edo State of Nigeria. *Nigeria Food J.*, **11**: 45-52.
- Sujatha T., Veena S., Narasimha R.G.**, 1997. Street: and important source of energy for the urban worker. *Food Nutr. Bull.*, **18** : 318 - 345.
- Tjoa W.S., Dupont H.L., Sullivan P., Pickering L.K., Holguin A., Olate T., Evans D.G., Evans D.J.Jr.**, 1977. Location of food consumption and travellers diarrhea. *Amer. J. Epidemiol.*, **106**, 61-66.
- Umoh V.J., Dagana A., Umoh J.U.**, 1984. Isolation of *Yersinia enterocolitica* from milk and milk products in Zaria. *Nigeria Int. J. Zoonoses*, **11**: 223-228.
- van 't Riet H., den Hartog A.P., Hooftman D.A.P., Foeken D.W., Mwangi A.M. van Staveren W.A.**, 2003. Determinant of non-home prepared food consumption in two low income areas in Nairobi. *Nutr.* **19**: 1006-1012.
- van 't Riet H., den Hartog A.P., Mwangi A.M., Mwadime R.K., Foeken D.W., van Staveren W.A.**, 2001. The role of street foods in the dietary pattern of two low-income groups in Nairobi. *Eur. J. Clin. Nutr.*, **55**: 562-570.
- Yasmeen G.**, 2001. Workers in the urban “informal” food sector: innovative organizing strategies. *Food, Nutr. Agric.*, **29** : 32-41.

Rapports de ASMADE

Tableau I : *Planning opérationnel Alimentation de rue 2007-2008*

N°	Activités	IOV	SV	Stratégies	Responsables	Collaborateurs	Période	Observations	bénéficiaires
1	Animer/ sensibiliser	Au moins 20 animations/sensibilisation par mois sont tenues	- PV de sorties - Fiche de programmation - Rapports - Fiche de suivi	- Réunions - Observation	Animateurs du programme	- Equipe d'animation d'ASMADE - Associations	février 2007 – avril 2008	Les thèmes porteront sur l'hygiène, la gestion et le marketing	Actrices de A de rue
2	Appuyer les femmes pour la reconnaissance officielle de leur association	Cinq (05) associations sont reconnues	Récépissés de reconnaissance	- Rencontres - Constitution des dossiers - Suivi des dossiers	Animateurs du programme	Actrices de A de rue - Ministère de tutelle	février 2007 – avril 2008	03 dossiers en instance au ministère et 03 à constituer (dont 1 pour le collectif)	Associations de A de rue
3	Appuyer les actrices à l'identification des espaces d'exercices des activités et à la négociation auprès des autorités municipales	- Au moins une association dispose de cadre approprié	- arrêtés/titre d'occupation - Espaces existants	- Identification - démarches / négociation	Animateurs du programme	- Actrices - Equipe de coordination - Municipalités	février 2007 – avril 2008		Associations de A de rue
4	Former les actrices sur les bonnes pratiques d'hygiène	- Un (1) atelier est tenu - Au moins 30 actrices sont formées	- Rapports, - Modules de formation - Programme - TDR	Atelier	Chargé de Programmes	- Partenaires techniques - Equipe d'animation	Mai 2007	Actrices de an IV	Actrices de A de rue de an IV
5	Former les actrices en gestion administrative et financière	- Un (1) atelier est tenu - Au moins 30 actrices sont formées	- Rapports, - Modules de formation - Programme - TDR	Ateliers	Chargé de Programmes	- Partenaires techniques - Equipe d'animation	Juin 2007	Actrices de an IV	Actrices de A de rue de an IV
6	Appuyer les actrices pour la participation aux rencontres promotionnelles	Au moins 06 associations participent aux rencontres promotionnelles	- Fiches d'inscription - Attestation de participation - Factures de paiement - Programme	- Inscription - Prise de contact - Participation	- Secrétaire Exécutive - Chargé de programmes	- Equipe d'animation du programme - Associations	P.M		Associations de A de rue
7	Coordonner les activités du cadre de concertation des acteurs de A de rue	Les activités du cadre de concertation sont conduites par ASMADE	- Programme d'activités - Comptes rendus	- Réunions - Identification /négociation avec les partenaires financiers	- Secrétaire Exécutive - Chargé de programmes	- Comité de pilotage - Membres du cadre	Février 2007 – avril 2008		Associations de A de rue
8	Appuyer les actrices pour les visites médicales	Au moins 10 actrices sont appuyées et suivies par mois	- Cartes professionnelles de santé - Répertoire des actrices bénéficiaires	- Sensibilisation - Disponibilité des bulletins d'examen	Animateurs du programme	- Service d'hygiène - Actrices	Février 2007 – avril 2008		Acteurs du secteur de A de rue

Tableau I : *Planning opérationnel Alimentation de rue 2007-2008 (Suite)*

9	Appuyer les femmes pour l'élaboration des dossiers et l'acquisition des crédits	Au moins 10 associations ont acquis des crédits	Etats des demandes approuvées	Rencontres	Animateurs caisse populaire et ASMADE	Associations d'actrices de A de rue	Février 2007 – avril 2008		Associations de A de rue
10	Organiser des voyages d'échanges d'expériences	Un (01) voyage d'échange est effectué	- Rapports - TDR - Programme	- Echanges courriers - Réunions de préparation	- Secrétaire Exécutive, Comptabilité - Chargé de programmes	Partenaires nationaux et sous-régionaux	Octobre 2007 – novembre 2007	Lieu à identifier	Femmes actrices de A de rue
11	Poursuivre le processus de suivi/contrôle de la qualité.	- Au moins 3 produits vendus par les actrices sont analysés - Une restitution des résultats d'analyses est tenue - Au moins 3 suivis/contrôles	- Rapport d'analyse - PV/rapport de suivi/contrôle - Restitution	- Atelier - sorties terrain - Prélèvement d'échantillon	- Secrétaire Exécutive - Chargé de programmes	CRSBAN, LNSP	Décembre 2007 – janvier 2008		Actrices d'associations de A de rue
12	Organiser les rencontres périodiques du COSE	Deux rencontres par an	- Rapports	Ateliers	Chargé de Programmes	Membres du COSE	Mars 2007 – février 2008		Actrices de A de rue ASMADE
13	Organiser un atelier de formation sur les techniques de transformation (diversification)	Un atelier est tenu	- Rapport - TDR - Programme	Ateliers	Secrétaire Exécutive, Chargé de Programmes	- Partenaires techniques - Animateurs du programme - Collectif	Novembre 2007	Identification des structures ou partenaires	- Actrices transformatrices de a de rue - Bureau exécutif du collectif
14	Organiser des ateliers de capitalisation des expériences menées dans le secteur de A de rue	Un atelier est tenu	- Programme - Documents de capitalisation - Rapport de la capitalisation	Atelier / JPD	Secrétaire Exécutive, Chargé de Programmes	- Partenaires techniques - Collectif - Personnes ressources	Juin 2007	Planification du programme 2008-2013	ASMADE, partenaires techniques et financiers, associations
15	Appuyer le collectif des associations à l'élaboration de son plan d'action	Un atelier est tenu	Plan d'action disponible	Atelier (travaux de groupe plénier)	B.E, collectif	Equipe ASMADE	Mars 2007		Collectif
16	Accompagner le collectif dans la collaboration avec d'autres partenaires/réseaux au niveau national et sous-régional	Un partenariat existe entre le collectif et d'autres organisations / réseaux	- Protocole de collaboration - Courriers	- Prise de contact - Echanges de courriers - Rencontres	SE CP Collectif	- animateurs du programme - Partenaires	Fév.2007 – avril 2008		Collectif

Tableau I : *Planning opérationnel Alimentation de rue 2007-2008 (Suite)*

17	Présenter le programme aux nouvelles associations	Une rencontre de présentation du programme est tenue	- Pv - Programme - Document de présentation du programme	Atelier (exposé, échanges)	- Secrétaire Exécutive - Chargé de Programmes	- Equipe d'animation - Partenaires	Mars 2007	L'activité est prévue pour les six nouvelles associations an IV	Femmes actrices des six nouvelles associations
18	Définir les besoins d'équipements des associations des actrices de A de rue	- Les besoins en équipement des actrices sont définis	Liste de matériels disponibles	Rencontres	Animateurs du programme	- Secrétaire Exécutive - Chargé de Programmes	Juillet 2007	Matériels de restauration pour GFDD et ICCV/Nazemsé	Femmes actrices des six associations
19	Acquérir le matériel et équipements identifiés	07 associations de restauratrices et de transformatrices ont acquis chacune un lot de matériels	- Bon de commande - Visite par site - Protocole d'accord	- Commande	Secrétaire Exécutive, Comptabilité	Animateurs, fournisseurs, Chargé de Programmes	Sept.2007 octobre 2007		Femmes actrices
20	Accompagner le collectif dans le processus de la mise en place de la mutuelle de santé	PM	PM	PM	PM	PM	PM	Confère programme mutuelle	
21	Suivre et superviser	Au moins une (01) sortie/supervision est réalisée par mois	Rapport de sorties	- Rencontres - Visites de sites	Chargé de Programmes, Secrétaire Exécutive	- Partenaires - Animateurs - Actrices	Fév.2007-avril 2008		- Animateurs - Actrices
22	Evaluer le programme	Le programme est évalué	Rapport d'évaluation	- Visites de sites - Enquêtes	Secrétaire Exécutive, Chargé de Programmes	- Partenaires - Animateurs - Actrices	Mars 2008		- ASMADE - Partenaires - Actrices

LEGENDE. IOV = , PM =GFDD..... ;ICCV.....
 CP. , SE.....JPD.....TDR.....SV..... LNSP.....CRSBAN.....